



Lettre 38 – Août 2022

La prochaine lettre sera publiée en fin Août 2022.

Michel Girard

CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE.....	2
Bordeaux	3
Expulsion en charter.....	3
Lyon	4
Vincennes	4
France.....	4
Qui sont les « passeurs » ?	4
Réforme de droit des étrangers	5
Coordination des préfectures pour des expulsions.....	6
100 000 réfugiés ukrainiens	7
Expulsion	7
Guyane	7
Loon-Plage.....	8
Mayotte	8
Mont-Cenis.....	9
Nancy	9
Nice	9
Nimes	10
Paris.....	10
La Réunion.....	11
Rouen	11
MANCHE	12
MÉDITERRANÉE.....	13
Frontex et les renvois illégaux vers la Turquie	13
Le drone de Frontex	13

Appel des ONG.....	15
SEA-WATCH 3	15
Géo-barents	15
Ocean viking	16
Astral	16
UNION EUROPÉENNE.....	16
Cour de justice de l'UE, le nombre de personnes sur un navire humanitaire n'est pas un motif d'immobilisation.....	16
Cour de justice de l'UE : Regroupement familial et demande d'asile pour des jeunes exilés.....	17
Intelligence artificielle et contrôle les flux migratoires	17
Allemagne	18
Après presque six mois de guerre, en Allemagne, la solidarité diminue	18
Espagne	18
Nouvelle loi pour intégrer les migrants au marché du travail...	19
Grèce	20
Hongrie.....	21
Italie	21
EUROPE	22
Macédoine du nord.....	22
Royaume-Uni.....	23
AFRIQUE	24
Algérie.....	24
Niger.....	25
Maroc	25
Tunisie.....	25
AMERIQUES	26
Mexique – USA	26
ASIE.....	26
Bangladesh.....	26
Jordanie	26
A VOIR – A LIRE - TMOIGNAGE	27
Témoignage.....	27

CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE

Quelques jours seulement après le cluster et le confinement du centre de rétention de Rennes et alors que les dépistages se multiplient avec notamment des cas positifs dans les CRA de Guadeloupe, du Mesnil-Amelot ou encore à Toulouse et qu'une recrudescence de cas positifs à la Covid-19 est constatée depuis plusieurs semaines sur l'ensemble du territoire français, au CRA de

Bordeaux, un cluster s'est déclaré.

BORDEAUX

Le 17 juillet 2022, dans un CRA quasiment plein (19 personnes retenues sur 20 places disponibles), un premier cas positif était découvert entraînant le gel des entrées pour une période de 10 jours minimum. Deux autres retenus ainsi que des membres du personnel policier et médical étaient également testés positifs dans les jours suivants. A Bordeaux, la configuration du CRA, particulièrement exigüe et en sous-sol sans fenêtre, ne permet pas le respect des gestes barrières essentiels pour prévenir la propagation du virus. Mais, en dépit des conditions sanitaires fortement dégradées, d'un accès à leurs droits réduits et de l'absence de perspectives d'éloignement, les 16 personnes encore présentes dans le CRA étaient maintenues en rétention au mépris du droit et de leur santé. Le 26 juillet 2022, après une nouvelle campagne de test, un retenu ainsi qu'un membre du personnel étaient testés positifs, confirmant la circulation toujours active du virus au sein du CRA. D'autres personnes manifestaient des symptômes mais refusaient de se faire tester, craignant un transfert vers un autre CRA ou un renvoi vers leur pays d'origine en cas de test négatif. Pourtant, le même jour, la direction zonale de la police aux frontières prenait la décision, avec l'aval de l'ARS mais contre l'avis du médecin intervenant au CRA, de rouvrir le centre. Ainsi, ce sont quatre nouvelles personnes qui étaient placées au CRA entre le 26 et le 27 juillet, dont une très vulnérable parce que souffrant de problèmes de santé graves et une autre en situation de handicap. A notre connaissance, aucune nouvelle campagne de test n'est prévue, l'administration faisant mine d'ignorer l'existence du virus. Les visites sont de nouveau autorisées, les audiences au tribunal administratif reprennent et les expulsions également. En exposant ainsi les personnes retenues et l'ensemble du personnel intervenant au CRA à un risque accru de contamination, l'administration met délibérément leur santé en danger. Pour ces raisons, il a été décidé d'un retrait de l'équipe de La Cimade intervenant au sein du centre, les conditions n'étant pas réunies pour garantir sa protection. Cette politique de placement à tout prix au mépris de la santé des personnes retenues et du personnel et alors qu'aucun protocole adapté n'est mis en place est extrêmement préoccupante.

EXPULSION EN CHARTER

Le mercredi 27 juillet 2022, trois familles géorgiennes et certains de leurs enfants ont été interpellées à domicile entre 6 et 7 heures du matin par des policiers en Moselle et dans l'Oise. Elles ont été conduites jusqu'en Ile-de-France et enfermées dans le centre de rétention du Mesnil-Amelot. Dans d'autres centres de rétention de France, notamment à Metz, deux familles ont aussi été enfermées le même jour ; une mère et ses deux enfants de 13 et 16 ans ainsi qu'un couple et leurs enfants âgés de 2 et 4 ans. A Rennes, c'est un père de famille qui a été enfermé, sans sa femme et ses enfants qui n'étaient pas présents au domicile au moment de son interpellation. Le but : les faire embarquer le lendemain avec d'autres personnes enfermées dans les centres de rétention de Rouen, Vincennes ou encore Lille, ce jeudi 28 juillet 2022, dans un avion à destination de la Géorgie, leur pays de nationalité. Il s'agit d'une expulsion par charter, avion spécialement affrété pour expulser des personnes étrangères en masse, en toute discrétion, sans passer par un vol commercial pour ne pas risquer d'annulation face à l'indignation des personnes qui en seraient témoins. Estimer le nombre de personnes expulsées à bord de ce charter est difficile. En effet, ces personnes proviennent de l'ensemble du territoire français et passent par différents centres de rétention administrative avant de toutes embarquer à bord de ce même vol. Ces expulsions groupées entraînent de nombreux placements dits "de confort" : non pas pour les familles mais pour les préfetures qui ont de ce fait la mainmise sur les personnes qu'elles veulent expulser. Cela facilite notamment les allers-retours des policiers à l'aéroport. La Cour européenne des droits de l'homme a condamné à 9 reprises la France pour l'enfermement de mineurs en rétention mais également pour des expulsions groupées notamment concernant des enfants. D'ailleurs, loin d'être effrayés par un peu de cynisme, les préfets de l'Oise et de Moselle justifient au contraire ces enfermements par

“l’intérêt des enfants mineurs” et le fait de les “préserver des contraintes liées aux nécessités de transfert”. Nous doutons que l’interpellation surprise, à domicile, au petit matin, et l’enfermement derrière des barbelés et à 500 mètres des pistes de décollage, soit une mesure apte à préserver l’intérêt de quiconque, a fortiori lorsqu’il s’agit d’enfants. Le 28 juillet au matin, toutes les familles ont été conduites à l’aéroport de Paris-Charles de Gaulle et embarquées sur le même vol en partance pour Tbilissi. Elles n’ont pas pu avoir accès à l’association d’assistance juridique au centre de rétention. **La Cimade demande d’urgence l’arrêt des expulsions**, en particulier par charter qui ne sont utilisés que pour contourner les droits les plus fondamentaux de ces personnes.

LYON

Le ministre de l’intérieur a inauguré le nouveau centre de rétention administrative, samedi 30 juillet 2022. Il a par ailleurs annoncé l’ouverture d’un second CRA, prévue pour début 2023, et portant le nombre de places disponibles dans l’agglomération à 280. "200 nouveaux policiers aux frontières y seront affectés".

VINCENNES

Maurice, jeune guinéen de 20 ans, en France depuis 5 ans, emprisonné depuis deux mois au Centre de rétention administrative de Vincennes, a été expulsé le 3 juillet. Amené à Roissy, Il y a été frappé, ligoté, porté comme un paquet dans l’avion en direction de Conakry. Il s’est débattu, a crié, des passagers s’en sont indignés et ont refusé de voyager dans de telles conditions. Départ de l’avion retardé. Les policiers interviennent, menacent d’interpeler les passagers protestataires. Ils finissent par obtenir un calme relatif en prétendant que Maurice est un terroriste. 17h05 l’avion décolle avec presque deux heures de retard. Maurice est arrivé en France à l’âge de 15 ans. D’abord pris en charge comme mineur à Epinal, sa minorité a ensuite été contestée... comme c’est le cas pour des centaines de mineurs étrangers dans de nombreux départements, dont la politique d’accueil se fonde sur la suspicion systématique de la minorité rejetant à la rue des enfants, des enfants dont ils font des SDF. Maurice ne s’est pas laissé abattre. Aidé par des associations, parfois hébergé par des habitants, il est devenu apprenti en restauration : cours au CFA de Laon et travail en alternance dans les restaurants de son patron. Très content de son travail, ce patron voulait l’embaucher en CDI. Maurice est dans un de ces restaurants à Amiens en juillet 2021 au moment où le Préfet de l’Aisne décide de lui délivrer une Obligation de Quitter le Territoire en réponse à sa demande de régularisation. Maurice n’a pas reçu le courrier et il laisse passer le délai du recours. Placé en mai dernier en rétention au CRA de Vincennes suite à un contrôle d’identité, Maurice est expulsé au bout de deux mois de rétention. Pour RESF, Cette expulsion et les conditions dans lesquelles elle s’est déroulée sont proprement scandaleuses. Elle n’est pas la seule et ne sera la dernière. Ce gouvernement affiche son intention d’accroître les expulsions et n’aura aucun mal pour trouver à sa droite extrême de quoi faire voter des lois encore plus dures. Il doit entendre aussi qu’une large part de la société s’en indigne et saura exprimer refus et solidarité.

<https://reseau-resf.fr/Expulsion-violente-et-scandaleuse-dimanche-3-juillet-d-un-jeune-Guineen-present>

FRANCE

QUI SONT LES « PASSEURS » ?

La lutte contre les passeurs est régulièrement brandie comme une priorité dans les politiques migratoires des États européens. Mais quelles réalités recouvre le terme de "passeurs" ? Dans un rapport paru fin juillet 2022, le réseau d’ONG PICUM (plateforme de coordination internationale pour les migrants sans-papiers) invite à "changer de paradigme". Il subsiste un "mythe" autour des passeurs. Ces derniers sont considérés uniquement comme des acteurs de réseaux criminels, alors qu’en réalité il existe plusieurs profils : il peut s’agir de migrants se trouvant

eux-mêmes sur la route de l'exil, de personnes agissant pour leurs proches. La définition du mot "passeur" s'étend tellement qu'elle englobe également des individus agissant pour leur famille. Aux Pays-Bas, trois frères ont été condamnés parce qu'ils avaient payé le voyage de leurs parents et leur sœur, après que des demandes précédentes de regroupement familial leur avaient été refusées. En Roumanie, huit mineurs non accompagnés ont été accusés de trafic de migrants juste parce qu'ils avaient passé la frontière irrégulièrement. En Belgique ou en Grèce, par exemple, des personnes ont été accusées de « self-smuggling » ("passeur pour soi-même") - ce qui signifie, en pratique, qu'elles sont entrées irrégulièrement car elles n'avaient pas d'autres moyens. C'est un nouveau concept, avec peu de base légale. Nous n'avons pas de chiffres exhaustifs, mais nous savons que beaucoup de personnes accusées d'être des passeurs agissent, en fait, pour sauver leur vie ou celles de leurs proches.

Très souvent, la législation sur les passeurs est utilisée par les États pour limiter davantage la migration, et pour justifier plus de surveillance. Elle s'inscrit dans une politique globale de fermeture des frontières et d'augmentation des retours forcés, qui rend les traversées de plus en plus difficiles. La Commission européenne dispose d'un nouveau plan d'action contre le trafic de migrants 2021-2025 qui se focalise encore plus que le précédent sur la criminalisation. Souvent, ces politiques sont présentées comme permettant de sauver des vies. Or, elles causent plutôt des pertes. En Grèce ou encore en Italie, des personnes conduisant les embarcations sont jugées comme des passeurs et emprisonnées. Pourtant une décision de la plus haute cour de justice italienne qui a défendu "l'état de nécessité" dans le cas de deux jeunes naufragés accusés d'aide au passage. La conséquence est que, parfois, on voit des personnes qui lâchent la barre du bateau lorsque les secours arrivent. Ou s'éloignent du moteur, pour ne pas être identifiées comme les passeurs. Ces mouvements créent encore plus de déséquilibre sur les canots et mettent la vie de tout le monde en danger. : Il y a bien eu des évolutions : la relaxe de Cédric Herrou, mais aussi des acquittements en Belgique. Quand les cours de justice sont indépendantes, elles peuvent jouer un rôle important, mais cela ne vaut pas pour tout le monde. En Belgique, pour des faits similaires, les personnes ayant la nationalité belge ont été acquittées tandis que des exilés qui ne l'avaient pas ont été condamnés. Les migrants sont touchés de manière disproportionnée par cette criminalisation. Même s'il y a des formes de reconnaissance, la criminalisation de la solidarité continue donc de s'amplifier. En Europe, il existe encore de nombreuses poursuites judiciaires liées au délit de solidarité, avec au moins 89 personnes poursuivies dans l'Union européenne entre janvier 2021 et mars 2022. Il faut changer la définition légale au niveau européen, en considérant qu'un passeur est uniquement celui qui touche un "profit financier abusif". Sans quoi, on peut criminaliser le conducteur de bus qui ne vérifie pas les documents des passagers et leur fait payer le ticket. Et n'importe quel citoyen se transforme en garde-frontières. Nous devons concentrer les efforts sur les personnes qui en exploitent réellement d'autres.

<http://extranet.greens-efa.eu/public/media/file/1/7756>

REFORME DE DROIT DES ETRANGERS

Guidé par rapport Buffet, le ministère de l'Intérieur prévoit, une loi réformant le droit des étrangers et la gestion de l'immigration qui sera présentée après un « grand débat » à l'Assemblée nationale et au Sénat *la semaine du 10 octobre 2022 avant qu'un projet de loi finalisé ne soit présenté*. Le rapport du sénateur part d'un constat : le « *droit des étrangers est devenu illisible et incompréhensible sous l'effet de l'empilement de réformes successives, de procédures inefficaces et d'un manque de moyens.* » Le sénateur pointe un nombre toujours plus important – année de confinement mise à part – de demandes de titres de séjours ainsi qu'une hausse parallèle du nombre de « primo-délivrance », soit le nombre de titres délivrés pour la première fois, 271 675 en 2021. En plus des 99 jours de traitement en moyenne pour les premières demandes de titre de séjour, le rapport souligne la dégradation des conditions d'accueil des étrangers et notamment l'allongement, jusqu'en 2020, des files d'attente à l'extérieur des préfectures « *dès le petit matin* ».

La mise en place des modules électroniques de rendez-vous a peut-être fait disparaître ces files, mais le manque de créneaux demeure et amène des conséquences loin d'être anecdotiques. En effet, de plus en plus de personnes saisissent le juge administratif pour qu'il ordonne à l'administration de leur délivrer un rendez-vous ; des « référés mesure utiles » qui occupent de plus en plus les magistrats administratifs, contraints de « *combler les lacunes* » de l'action de l'État. Rappelons que le contentieux des étrangers occupe déjà 40 % de leur activité avec ses 100 000 requêtes par an. Le rapport préconise de poursuivre le processus de dématérialisation des rendez-vous, des démarches et des remises de titres (52 % des titres sont aujourd'hui déjà dématérialisés), tout en garantissant un accueil numérique en préfecture afin d'accompagner les étrangers les plus éloignés des outils internet. Il rejoint les préconisations du Conseil d'État en recommandant de remettre à plat les procédures et de simplifier les règles du contentieux, qui aujourd'hui est « *excessivement complexe, faisant intervenir, selon la nature de la décision attaquée, la situation de l'intéressé, des délais de recours, des délais de jugement et des modalités d'organisation procédurales différents* » et « *pas toujours cohérents* ». D'une douzaine de procédures différentes à l'heure actuelle applicables au contentieux des étrangers, le rapport, conformément aux préconisations du Conseil d'État, recommande de ne s'en tenir qu'à trois – une procédure normale, deux d'urgence. Pour simplifier le droit des étrangers et permettre un examen plus rapide et plus efficace des demandes de titres de séjour, il est proposé de regarder « *l'ensemble des motifs qui pourraient fonder la délivrance d'un titre, et ce de manière à pouvoir rendre une décision définitive sur le droit au séjour de l'étranger dès les premières étapes du processus* ». L'intérêt de ce système ? « *Une nouvelle demande ne pourrait être présentée qu'en présence de circonstances nouvelles.* » Ce type d'examen est déjà testé par plusieurs préfectures, notamment celle de Paris, du Rhône et des Bouches-du-Rhône. « *Cette possibilité est essentiellement utilisée dans les cas où la demande du titre sollicité a peu de chances d'aboutir, ce qui permet d'empêcher qu'un étranger se retrouve en situation irrégulière alors même qu'il aurait pu légalement bénéficier d'un titre de séjour sur un fondement qu'il n'avait peut-être pas imaginé* ». Il plaide pour une réforme globale du régime d'asile européen commun, une réforme « *ambitieuse et pragmatique* ». L'objectif : abandonner le principe (Dublin) de responsabilité du pays de première entrée et, d'autre part, à terme, mettre en place « *un système de reconnaissance mutuelle des décisions de rejet prises en matière d'asile* ». « *La clé pour obtenir une plus grande coopération des États récalcitrants en matière de délivrance de laissez-passer consulaires se situe, selon la mission d'information, à l'échelle européenne.* » Les auteurs du rapport estiment que la politique de restriction de visas décidée par la France, que le rapport juge particulièrement utile, à l'encontre des États du Maghreb « *pourrait voir son efficacité décuplée si elle était partagée par l'ensemble de nos partenaires européens* ».

<https://www.marianne.net/politique/lrem/immigration-les-pistes-de-darmanin-pour-reformer-le-droit-des-etrangers>

COORDINATION DES PREFECTURES POUR DES EXPULSIONS

Mercredi 27 juillet 2022. Dans plusieurs départements français, des agents de la police aux frontières (PAF) ont interpellé sur leur lieu de résidence des familles géorgiennes et les ont placées en rétention. Le lendemain, un charter s'est envolé de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle pour les expulser vers Tbilissi, capitale de la Géorgie. "Il est difficile de savoir le nombre exact de personnes à bord. Cela fait vraiment coup de filet, comme si c'était de la criminalité organisée, avec des interpellations à Metz, à Toulouse..." selon le chargé des actions juridiques en rétention pour La Cimade. Au moins quatre familles ont été enfermées au centre de rétention administrative (CRA) du Mesnil-Amelot, la semaine dernière. Au moins deux autres l'ont été au CRA de Metz. Parmi ces dernières, une mère et ses deux enfants, de 13 et 16 ans. Mais aussi un couple et leurs enfants âgés de seulement 2 et 4 ans. Des familles géorgiennes ont également été arrêtées et enfermées dans les CRA "de Rouen, Vincennes ou encore Lille", pour être embarquées dans ce même charter en partance de Paris, recense l'association. "On entend souvent le ministère de l'Intérieur souhaiter plus de coordination entre les administrations pour augmenter le nombre d'expulsions. Là, il y a eu une coordination nationale à partir des services centraux de la PAF, de

l'Intérieur". Le charter, avion affrété spécialement pour expulser un grand nombre de personnes, permet d'opérer "en toute discrétion, sans passer par un vol commercial pour ne pas risquer d'annulation face à l'indignation des personnes qui en seraient témoins". Ces deux dernières années, avec la crise sanitaire qui a parfois immobilisé les vols commerciaux, nombre de préfectures se sont rabattues sur ce moyen. Les vols en charter permettent aussi de facilement "gonfler les chiffres" de l'Intérieur. La Cour européenne des droits de l'Homme a pourtant déjà condamné la France pour ces expulsions groupées. Elle a aussi condamné à neuf reprises l'État pour l'enfermement des mineurs en rétention.

100 000 REFUGIES UKRAINIENS

Mercredi 3 août 2022, la France a accueilli plus de 100 000 ukrainiens. Depuis plusieurs semaines, en revanche, le nombre d'arrivée est en baisse, "on est entre 200 et 250 nouvelles délivrances de protection temporaires par jour en moyenne, un niveau très bas ». 80% des réfugiés ukrainiens en France sont des femmes et des enfants. Ces femmes maintiennent le contact avec leurs maris, leurs pères, leurs frères restés se battre en Ukraine. Mères et enfants émettent majoritairement le souhait de retourner vivre dans leur pays. Ces retours ont commencé lorsque l'armée Russe a quitté la région de Kiev. Au total 5.000 réfugiés seraient repartis de France. La décision de Kiev, d'évacuer la région de Donesk pourrait provoquer un nouvel afflux de réfugiés.

EXPULSION

Après que le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin avait annoncé l'expulsion de l'imam Hassan Iquioussen vers le Maroc, la justice administrative en a décidé autrement en la suspendant vendredi 5 août 2022.

GUYANE

Un centre d'urgence temporaire destiné aux migrants a ouvert ses portes, le 25 juillet 2022. Cette structure située à Cayenne est composée de sept chambres, équipées de lits de camp et de draps jetables, pouvant chacune accueillir deux personnes. Au total, entre 14 et 16 personnes à la fois pourront y être hébergées, indiquent les services de l'État, qui comptent sur un "turn over", chaque personne pouvant rester quelques nuits seulement. L'idée est d'accueillir les exilés le temps qu'ils entament, avec l'aide de l'ONG Humanity First, leurs démarches de demande d'asile. Une fois ces démarches entreprises, ils pourront rejoindre le système de prise en charge dédié aux demandeurs d'asile, assurent les autorités. L'ouverture de cette modeste structure fait suite à une grève de la faim de la maire de Cayenne le 20 juillet 2022, et qui a pris fin depuis. Elle protestait contre les conditions de vie "indignes" et inacceptables des migrants dans sa ville. Des dizaines de demandeurs d'asile sont contraints de vivre à la rue à Cayenne, où les forces de l'ordre les font se déplacer quotidiennement, rendant leur comptage difficile par les associations. "Je fais le choix réfléchi, par une grève de la faim, d'exprimer un 'non' à cette situation qui perdure dans le temps et qui génère des désordres insupportables et inhumains sur le domaine public, avait justifié Sandra Trochimara. Tout doit être mis en œuvre par le gouvernement pour limiter, voire restreindre l'accès au territoire de la Guyane et contrôler cette nouvelle dynamique migratoire. (...) Nous n'avons pas les infrastructures pour accueillir, accompagner, installer tous ces migrants." La "nouvelle dynamique migratoire est à l'œuvre depuis plusieurs années déjà en Guyane qui constitue une porte d'entrée de la France pour des personnes venant du Lib an ou de la Syrie via le Brésil. Ce dernier délivrant des visas humanitaires aux personnes touchées par le conflit en Syrie. Une fois au Brésil, les migrants franchissent la frontière entre le pays et la Guyane, en traversant le fleuve Oyapock. Ce détour leur évite de passer par la Méditerranée ou les frontières européennes. Le système d'accueil guyanais peine à s'adapter. Aucun centre d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada) n'existe sur ce territoire. La Cimade, qui vient en aide aux migrants et réfugiés, concède de "timides progrès" en termes d'accueil, avec notamment une augmentation du nombre de places d'hébergement pour les demandeurs d'asile (la Guyane est désormais équipée d'environ 250 places d'hébergement et de 700 places en nuitées d'hôtel). Mais l'organisation déplore surtout "des lois

successives qui rendent chaque fois plus compliquées les conditions d'accès au séjour". En Guyane, par exemple, les délais de traitement des demandes d'asile sont raccourcis : les demandeurs d'asile ne disposent que d'une semaine pour rendre leur dossier de complet à l'OFPRA, avec leur récit rédigé à l'écrit en français, contre 21 jours en métropole. *"Ce sont des délais beaucoup trop courts qui limitent l'accès à l'asile"*. L'ouverture du nouveau centre à Cayenne est *"clairement sous-dimensionné quant aux réels besoins"*. Le préfet a annoncé vouloir transmettre une géolocalisation de l'endroit à tous les taxis collectifs qui font le trajet depuis Saint Georges, ville située à proximité du fleuve Oyapock d'où partent les demandeurs d'asile en direction de Cayenne. Une façon d'empêcher les migrants de passer par la rue. *"Autant dire que cette structure va vite être débordée, si ce n'est pas déjà le cas."*

LOON-PLAGE

À proximité du camp d'exilés, un migrant s'est noyé dans l'après-midi du mardi 10 août 2022. *"Les témoins expliquent qu'il était à l'eau pour faire sa toilette"*. Les personnes présentes ont appelé les secours, qui n'ont rien pu faire pour réanimer la victime, un Sud-Soudanais âgé de 22 ans, selon l'association Utopia 56. Un décès *"dû à une chute accidentelle"* qu'a confirmé la préfecture du Nord. D'après les informations d'Utopia 56, le jeune homme *"survivait depuis plusieurs semaines, alternativement dans les campements de Calais et de Grande-Synthe"*. Utopia 56 dénonce *"l'absence de point d'eau courante"*, malgré les efforts de l'association Roots pour apporter quotidiennement des cuves. *"Nous savons que les personnes puisent l'eau du canal, qui est très sale, et que certaines vont s'y laver"*. *"Cette mort est le symbole des conditions de survie extrêmes. Cette baignade aurait pu être évitée parce que ce n'était pas une baignade de loisir."*

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/nord-0/grande-synthe-un-jeune-migrant-mort-noye-dans-un-canal-aux-abords-d-un-campement-d-exiles-2594780.html>

MAYOTTE

Le 17 juillet 2022, un burundais, qui travaillait pour l'Institut National pour la Conservation de la Nature depuis plusieurs années sur l'île, a été agressé par des délinquants et est mort. Le procureur de la République a ouvert une enquête sur les circonstances de son décès. Une manifestation rassemblant plus de 200 exilés s'est tenue, lundi 24 juillet 2022, à Mamoudzou, le chef-lieu de Mayotte. Elle visait à dénoncer les agressions racistes subies par les personnes assimilées à des "étrangers" sur le territoire. Une délégation de quatre manifestants a été reçue en préfecture, alors que la marche a fait étape devant ses bâtiments. *"À l'issue des échanges, des éléments ont été transmis à M. le Préfet de Mayotte qui prend très au sérieux ces agressions et portera une vigilance particulière sur ce dossier"*, assurent les services de la préfecture. Ceux-ci indiquent qu'*"un renfort de forces de l'ordre sur le terrain et une présence plus soutenue ont été mis en place immédiatement"*. Une liste des agressions à caractère xénophobe ayant eu lieu ces derniers mois a été remise aux autorités par les manifestants. La préfecture confirme : *"Il n'y a pas de liste nominative exacte des agressions, mais au moins 13 agressions ont été remontées à la préfecture et sont actuellement dans les services du Procureur de la République pour instruction."* La manifestation du 25 juillet était la première organisée par des personnes exilées pour dénoncer spécifiquement la xénophobie sur l'île. Cet événement s'inscrit *"dans un large mouvement de mobilisation des demandeurs d'asile sur le sort qui leur est réservé à Mayotte"*, pour la chargée de projet régional pour La Cimade à Mayotte. Ce mouvement vise avant tout *"à revendiquer un traitement égalitaire"* dans l'accès aux droits. La Cimade fait un lien entre *"d'un côté, des discours politiques qui encouragent la stigmatisation et, de l'autre, une politique de non-accès aux droits"*, selon une juriste. Les personnes assimilées à des "étrangers" sont présentées comme étant *"à l'origine de tous les maux de l'île"* par les autorités. À titre d'exemple, la juriste évoque l'instruction du ministère de l'intérieur de janvier 2022, adressée au préfet de Mayotte. Celle-ci visait à *"renforcer la lutte contre la délinquance et l'immigration clandestine, deux termes que l'on ne prend même plus la peine de distinguer."*

MONT-CENIS

Dimanche 31 juillet 2022, à 3h10 du matin, la police aux frontières et les gendarmes mobiles ont intercepté deux véhicules occupés par quatre italiens et neuf Syriens, dont six adultes âgés de 24 à 39 ans et trois enfants âgés de 1, 3 et 10 ans. Tous ont été conduits dans les locaux de la police aux frontières à Modane. Les ressortissants syriens ont reçu l'obligation de quitter le territoire français. Les quatre passeurs italiens devront s'expliquer devant le tribunal d'Albertville en mars prochain.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/savoie/chambery/savoie-quatre-italiens-soupconnes-d-etre-des-passeurs-interpelles-sur-la-route-du-mont-cenis-2590264.html>

NANCY

Jeudi 4 août 2022, une manifestation du réseau éducation sans frontières, marche vers la préfecture pour demander aux autorités de **faire avancer la législation** sur la régularisation des sans-papiers. "*Ou au moins, que les dossiers soient étudiés avec de la bonne foi*". Ceci pour venir en aide aux sans-papiers, actuellement en difficulté pour trouver un travail ou reprendre des études.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/manifestation-ce-jeudi-a-nancy-pour-demander-la-regularisation-des-sans-papiers-1659280125>

NICE

Le maire de la ville de Nice a annoncé mardi 2 août 2022 l'expulsion imminente d'un campement d'une quinzaine de personnes, situé le long du port. Ce campement était, depuis un an, une "poche de pauvreté", comme l'appelle un bénévole. Pour lui, le fait que des Français et des personnes exilées s'y soient côtoyées "montre bien que les personnes en détresse ne savent pas où aller dans cette ville ». Ce lieu de vie, qui accueillait une diversité de profils d'exilés : des déboutés, des personnes en recours auprès de la Cour nationale du droit d'asile, des demandeurs d'asile, dotés de leur récépissé, principalement venus d'Afrique subsaharienne. Nice est la première ville où il est possible de déposer sa demande d'asile après avoir franchi la frontière franco-italienne dans cette zone. Mais aussi, des bénéficiaires du RSA, sans moyen d'hébergement, des mineurs français ou étrangers. Pour les demandeurs d'asile, qui ont droit aux conditions matérielles d'accueil (une allocation spécifique et un hébergement), le centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) de Nice est "régulièrement plein à craquer". Pour le reste, l'hébergement d'urgence est saturé. Il existe "20 à 30 places pour les femmes dans des centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), ce qui est largement insuffisant : beaucoup, y compris des femmes migrantes, se retrouvent à la rue et y subissent des violences". Des lieux de vie informels s'installent donc ici ou là dans la ville, mais ils ne durent jamais très longtemps. "Il y a une chasse aux pauvres organisée à Nice". Saisi par la municipalité au mois d'avril, le tribunal administratif a rendu sa décision le 22 juillet 2022. Mardi 2 août 2022, le maire s'est rendu sur place, accompagné des forces de l'ordre et suivi par des caméras de télévision, pour annoncer que ce lieu de vie serait évacué dans les 48 heures. Il a annoncé : « *Depuis des mois, on est sur une situation illicite sur le domaine public* ». « *J'ai engagé une action devant les tribunaux car la loi ne permet pas au maire sur son domaine public de prendre les mesures nécessaires avec sa police municipale* », c'est « *Un parcours du combattant* ». Si la volonté de du maire de pouvoir démanteler directement ces camps sans passer par la case justice ou État est exaucée, « c'est la fin de l'état de droit ». Pour le responsable associatif, accroître ainsi les pouvoirs du maire serait synonyme de "*la fin de l'Etat de droit*", à ses yeux. "*Si les élus locaux peuvent jouer ainsi les shérifs, être juges et partis, alors tous les garde-fous vont sauter. C'est un jeu politicien dont les personnes migrantes et les personnes en précarité sont les premières victimes*". Et où iront ces personnes, une fois expulsées dans les 48 heures à venir ? Le maire balaye la question d'un revers de la main : ce n'est pas son affaire. Il rejette la question au Département. « *Derrière, il y a des enfants. C'est de la compétence du Département. Il y a des adultes qui auraient pu faire de la part de l'État de traitement de dossiers pour être logés, pris en charge, savoir quelles sont leurs aspirations futures. Mais ce n'est pas de mon domaine de compétence !* »

L'association Franco-ukrainienne de la Côte d'Azur s'occupe d'environ 45 enfants de

réfugiés ukrainiens pendant tout l'été. Avec l'accord de la mairie, **une garderie** gratuite dans les locaux de l'école maternelle Nice-Flore a ouvert. Chaque matin, les enfants de 4 à 12 ans ont cours de français pendant près d'une heure. Ils apprennent à se présenter ou à compter.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/a-nice-vacances-studieuses-pour-les-refugies-ukrainiens-1660155809>

NIMES

44 personnes qui vivaient dans le bâtiment de la SNCF situé rue Pierre Semard à Nîmes, ont été expulsées jeudi matin 4 août 2022, à Nîmes. L'opération, qui s'est déroulée dans le calme, a duré **trois heures et demie**. Une trentaine de policiers nationaux et municipaux sont intervenus. Des familles géorgiennes, albanaises et marocaines ont été expulsées. *"Cette expulsion fait suite à une décision de justice. Il existait également un risque d'incendie et d'électrocution pour les occupants."* Selon le directeur de cabinet de la préfète du Gard. Une géorgienne qui vivait réfugiée à Nîmes depuis plus de trois ans dans un appartement avec son mari, ses deux enfants et sa belle-mère : "Je vis en France depuis 2018. Mes enfants sont scolarisés. Nous avons deux promesses d'embauche. Mais je n'ai pas de titre de séjour malgré plusieurs demandes". L'association du Droit Au Logement interpelle la préfète du Gard. *"Je demande un geste humanitaire de Madame la Préfète afin de régulariser ces familles parfaitement intégrées en France"*. Selon la préfecture du Gard, les familles en situation irrégulière se sont vues proposer un hébergement d'urgence dans plusieurs hôtels gardois. Les familles en situation régulière ont rejoint un logement dans le cadre d'une procédure d'intermédiation locative.

<https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/video-le-squat-de-la-rue-pierre-semard-evacue-a-nimes-1659621475>

PARIS

Le tribunal administratif de Paris a rejeté, jeudi 28 juillet 2022, une requête des associations Utopia 56 et Médecins du Monde visant à *"ouvrir les centres d'hébergement d'urgence dédiés aux déplacés ukrainiens à Paris à l'ensemble des personnes en situation de très grande précarité, quelle que soit leur nationalité ou pays d'origine"*. *"Ce dispositif [les centres pour déplacés ukrainiens] est spécifique de manière à ne pas saturer les dispositifs de droit commun de l'hébergement d'urgence"*. *"Les requérantes (...) n'apportent pas la preuve d'une carence manifeste des différentes autorités compétentes s'agissant des dispositifs de droit commun d'hébergement d'urgence destinés aux populations susceptibles d'en bénéficier."* Les militants sont déçus mais ne baissent pas les bras. *"Cette décision n'a rien d'étonnant mais on va se battre jusqu'au bout pour mettre en lumière la réalité de la non-prise en charge des gens"*. *"Ces menteurs de l'État nous disent pendant des années qu'il n'y a pas de places et, en quelques mois, ils en trouvent 100 000 pour les Ukrainiens, continue le fondateur d'Utopia56. Ce n'est pas qu'il n'y a pas de place, en fait, c'est une volonté politique et c'est du racisme. Il faut oser dire les mots. La montée de l'extrême-droite dans notre pays fait faire à nos gouvernements n'importe quoi"*. La gronde ne se limite pas aux associations. Plusieurs élus parisiens ont aussi fait part de leur incompréhension. Mi-juin, la ville de Paris avait ouvert un gymnase pour y mettre à l'abri une centaine de familles africaines dormant dehors, après avoir essuyé une fin de non-recevoir de la préfecture d'Ile-de-France. Celle-ci avait refusé de loger les femmes et les enfants dans le centre de la porte de Versailles, qui disposaient pourtant d'un important nombre de places vacantes. Les associations ont affirmé vouloir faire appel de la décision devant le Conseil d'État.

Un jeune ivoirien, porte-parole des "sans voix", dit avoir 16 ans, être mineur et vit dans un campement place de la Bastille à Paris depuis 70 jours Avec lui, une soixantaine de mineurs isolés dorment sous des tentes installées par l'association Utopia56. Aucun d'entre eux n'a réussi à obtenir la protection de l'Etat et à être reconnu comme mineur. Il vient d'écrire une lettre à Emmanuel Macron : *"Monsieur le président, je me nomme Doumbia Alpha, j'habite place de la Bastille". "Nous dormons dehors, c'est vraiment difficile. Vous avez dit dans votre que votre priorité serait la protection des enfants. Je ne comprends pas, je crois que vous nous avez oubliés. Des enfants qui dorment sous des tentes, ce n'est pas digne de la France"*.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/vous-demande-de-l-aide-monsieur-le-president-le-cri-de-desespoir-de-mineurs->

LA REUNION

Six personnes ont accosté, dimanche 31 juillet 2022, dans le port de la Pointe-des-Galets, dans l'ouest de La Réunion, à bord d'un navire de pêche battant pavillon du Sri Lanka. Le Sri Lanka connaît depuis plusieurs mois une grave crise économique et politique. Le pays de 22 millions d'habitants connaît des pénuries d'aliments, de médicaments et de carburant. Ces migrants ont débarqué sans autorisation de séjourner sur le territoire français. Leur bateau a été repéré en milieu de matinée alors qu'il se trouvait à une dizaine de kilomètres au large des côtes nord-ouest. *« Sur place, la police nationale était déployée en nombre, mais aussi les services des douanes, et des bénévoles de la Croix Rouge pour pouvoir aider à la traduction. Les six hommes ont été examinés par le personnel de "Médecins du Monde". Seul l'un d'entre eux a été autorisé à entrer sur le territoire pour y déposer une demande d'asile. Les cinq autres avaient immédiatement été placés en rétention dans la zone d'attente de l'aéroport La Réunion Roland-Garros. Tous ont déposé un recours auprès du tribunal administratif dans le délai de 48 heures imparti. Le juge administratif a tranché en leur faveur, mercredi 10 août 2022, et annulé la décision de l'Ofpra. "Après plus de 25 jours de traversée périlleuse en mer, et plus de 10 jours enfermés dans le sous-sol d'un aéroport, ils sont désormais libres". Au tribunal administratif, les avocats ont basé leurs plaidoiries sur des vices de procédures. Tout d'abord, lors de la première audience en visio-conférence avec l'Ofpra - situé à 9 000 kilomètres de là, dans l'Hexagone -, les exilés Cinghalais ont été entendus par un interprète tamoul. C'est suite à cet entretien que l'Ofpra leur a refusé l'entrée sur le territoire français. "Je n'ai pas compris les questions que l'on me posait", témoigne l'un des cinq hommes. Les avocats ont donc dénoncé le non-respect des conditions nécessaires à l'interprétariat. En outre, ils ont déploré "la non-communication de l'entretien sonore, alors qu'il est obligatoire notamment en vue de pouvoir contester les raisons invoquées par le ministère". Enfin, il y a eu, selon les trois avocats, violation de la confidentialité des échanges. Jeudi 4 août, soit cinq jours après leur arrivée, les exilés ont en effet eu un entretien avec un agent de l'ambassade du Sri Lanka. Or, ils croyaient s'adresser à un interprète. "Ils ont donné les coordonnées de leur famille et ont expliqué pourquoi ils avaient fui. Les cinq hommes ne se sont rendus compte qu'ils s'adressaient aux autorités de leur pays qu'au terme du dernier entretien." "après cette discussion avec un agent de l'Ambassade du Sri Lanka, leurs familles ont été visitées par les autorités sur place et ont dû fuir par peur de la rétorsion". Au tribunal, tous ont témoigné de persécutions politiques, allant de violences commises par des forces de l'ordre aux menaces de mort. En particulier, celui qui a conduit le navire de pêche sur les 4 000 kilomètres de route maritime a exprimé ses craintes en cas de retour forcé. "On a acheté le bateau ensemble tous les six, mais il est à mon nom et je suis le capitaine. Si je suis réacheminé, je risque la peine de mort". Un autre affirme avoir été passé à tabac lors d'une manifestation contre la politique du gouvernement, le 9 mai dernier. "Les stigmates de son agression seraient même encore visibles, il montre son tibia au président du tribunal". Les cinq hommes affirment avoir tous participé aux manifestations d'avril et de mai dernier afin de dénoncer des conditions de vie désastreuses.*

ROUEN

Un kosovare, a dû quitter son pays lors de la guerre de Yougoslavie puis à cause de menaces personnelles contre lui et sa famille. Arrivé en France en 2016, il apprend rapidement le français, s'engage comme bénévole dans différentes associations et finit par trouver un CDI en 2020 dans une petite entreprise du bâtiment à Sotteville-lès-Rouen. Sa compagne, diplômée de physique-chimie, se reconvertit dans l'aide à la personne et les trois enfants (dont les deux derniers sont nés en France) ont bénéficié d'un parrainage républicain à la Mairie de Rouen par des conseillers municipaux. Malgré sa situation, *« jugée modèle »* par son employeur, il reçoit une Obligation de quitter le territoire français (OQTF) au début de l'été 2022. Celle-ci prend effet le 1^{er} septembre prochain. Son employeur s'inquiète : *C'est un chef d'équipe et s'il part je vais avoir du mal à trouver quelqu'un d'aussi bien, personne n'est capable de le remplacer pour le moment. C'est difficile de recruter dans le secteur, il faut à la fois des compétences techniques et physiques*

mais aussi relationnelles car on travaille chez des particuliers. J'ai un an et demi de commandes signées, comment je vais faire si je le perds ? « Il a le profil parfait de la personne bien intégrée, qui travaille bien, qui paye ses impôts, il ne profite pas du système... c'est ce genre de modèle dont on a besoin en France ! Pour moi c'est incompréhensible, je paye des charges sociales pour travailler avec lui, ils sont bien d'accord de recevoir ce que je paye mais malgré cela on le renvoie. Alors ça sert à quoi ? » « C'est ce genre de modèle dont on a besoin en France ! » « Je ne sais pas si c'est fait exprès mais je souligne la coïncidence car c'est difficile de se mobiliser pendant l'été » affirme un abbé membre de la Pastorale des migrants. Un référé est alors lancé pour repousser la date fatidique. *« Mais elle a été refusée, cela veut dire que son dossier sera étudié le 28 novembre alors que l'avion est affrété pour le 1^{er} septembre 2022. C'est absurde. : « Son cas tombe sous le coup de la circulaire Valls, mais le problème d'une circulaire c'est qu'elle s'applique seulement au bon vouloir des préfets. En l'occurrence, il pourrait tout à fait correspondre car il est en CDI depuis près de 2 ans, son aînée est scolarisée en France depuis 3 ans... Je ne comprends pas cet acharnement à vouloir le renvoyer ».* Contactée, la préfecture n'a pas encore répondu à notre demande.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/normandie/seine-maritime/rouen/travailleur-indispensable-modele-d-integration-ce-pere-de-famille-kosovare-en-cdi-pres-de-rouen-doit-quitter-le-territoire-2594752.html>

MANCHE

Samedi 30 juillet 2022, 41 personnes ont été secourues dans le détroit du Pas-de-Calais alors qu'elles se trouvaient sur une embarcation en difficulté. Les 41 naufragés ont été ramenés à quai, au port de Dunkerque. La veille, une opération de sauvetage avait déjà concerné 47 exilés qui ont été débarquées au port de Boulogne-sur-Mer. Ce jour-là 460 exilés, répartis sur douze canots, sont parvenus à traverser la Manche. La veille, ils étaient déjà 247, sur sept canots.

Du 25 au 31 juillet 2022 pas moins de 1 045 personnes ont réussi à atteindre les eaux anglaises. À chaque fois, les canots pneumatiques transportaient entre 35 et 45 personnes.

Lundi 1^{er} août 2022, le Cross Gris-Nez (centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage) a repéré 35 personnes sur une embarcation en difficulté. Certaines journées, cet été, ont été particulièrement chargées pour les secours français. Le 1^{er} août a été une journée record : 696 migrants ont traversé la Manche pour rejoindre les côtes anglaises. C'est le chiffre le plus élevé depuis le début de l'année.

Dans la nuit de mercredi 3 à jeudi 4 août 2022, 45 personnes dans une embarcation en difficulté ont été sauvées. Un sauvetage est survenu jeudi matin, pour 40 personnes. Alertés sur la présence d'une embarcation en difficulté au large des côtes, les secours se sont rendus sur place. À leur arrivée, plusieurs exilés se trouvaient déjà à l'eau. *"Tous [ont été] récupérés sains et saufs, de même que les personnes restées à bord de l'embarcation en perdition"*. Tous les naufragés de ces deux opérations successives ont été ramenés au port de Calais. La police aux frontières et les pompiers du service départemental d'incendie et de secours étaient présents pour les recevoir.

Jeudi 4 août 2022, 388 migrants répartis dans huit bateaux ont par ailleurs été ramenés à Douvres, en Angleterre, après avoir été interceptés dans les eaux anglaises.

Le 6 août 2022, une embarcation en détresse dans le détroit du Pas-de-Calais et ses 42 naufragés à bord ont été récupérés et transférés au port de Boulogne-sur-Mer. La veille, une opération similaire avait permis de porter secours à 65 personnes. Toutes ont été transférées au port de Calais, où elles ont été prises en charge par la police aux frontières (PAF) et les secours.

La première semaine d'août 2022, 1 886 candidats à l'exil au total ont traversé la Manche. Parmi eux, un migrant a parcouru le détroit en kayak, vendredi 5 août 2022,

Les autorités britanniques dénombrent désormais plus de 16 000 personnes ayant réussi à atteindre le Royaume-Uni après avoir traversé la Manche, depuis le début de l'année 2022. C'est environ le double du chiffre enregistré en 2021 à cette période de l'année.

MÉDITERRANÉE

Depuis le début de l'année 2022, 11 057 exilés ont été arrêtés en Méditerranée par les forces libyennes, et jetés dans les centres de détention, lieu de torture et de privations.

FRONTEX ET LES RENVOIS ILLEGAUX VERS LA TURQUIE

Frontex avait bel et bien connaissance des renvois illégaux de migrants pratiqués en Grèce vers la Turquie. C'est ce que révèle un rapport accablant, et encore confidentiel, établi par l'Office européen de la lutte contre la fraude (Olaf), qui a enquêté sur le sujet depuis janvier 2021. L'ancienne direction de l'agence européenne de surveillance des frontières était même au courant très tôt de ces pratiques, parfois brutales, affirme ce rapport, dont le journal allemand Der Spiegel a publié des extraits jeudi 28 juillet 2022. "Au lieu d'empêcher les 'pushbacks', l'ancien patron et ses collaborateurs les ont dissimulés. Ils ont menti au Parlement européen et ont masqué le fait que l'agence a soutenu certains refoulements avec de l'argent des contribuables européens". Le rapport dévoile désormais de nombreux détails quant à ces pratiques illégales. L'Olaf affirme ainsi que, le 5 août 2020, les garde-côtes grecs ont remorqué un canot pneumatique avec 30 migrants à son bord non vers la Grèce mais vers la Turquie. Un avion de Frontex qui patrouillait a filmé la scène. Mais, au lieu de s'adresser aux autorités grecques, Frontex a alors arrêté de faire patrouiller des avions au-dessus de la mer Égée, au motif qu'elle en avait besoin ailleurs. Le directeur aurait ainsi sciemment fermé les yeux sur ces actes illégaux, accusent des collaborateurs de Frontex cités par les enquêteurs. Ces derniers ont par ailleurs trouvé une note écrite évoquant le retrait des avions de surveillance "pour ne pas être témoin" de ce qui se passait en mer. Plus grave encore, Frontex aurait co-financé certains de ces refoulements. L'Olaf rapporte en effet qu'au moins six bateaux grecs, cofinancés par l'agence européenne, auraient été impliqués dans plus d'une dizaine de "pushbacks" entre avril et décembre 2020, ce que l'ancien directeur a toujours rejeté. La mer Égée est le théâtre de nombreux refoulements, signalés par les associations et des témoignages d'exilés allant dans ce sens. Lors d'une visite aux bureaux de Frontex, à Athènes, la ministre allemande des Affaires étrangères a réagi à ces révélations. "*Même si je ne peux évidemment pas vérifier en détail ce qu'il en est de chaque cas individuel, il y a eu des 'pushbacks' incompatibles avec le droit européen*". Elle a souligné que "*des mesures ont été prises immédiatement (...), nous en avons tous parlé aujourd'hui, pour que davantage d'observateurs des droits de l'Homme soient sur place*". Interrogée sur la publication, une porte-parole de la Commission européenne a souligné qu'"une série de mesures" avaient déjà été mises en place pour régler la question de la gouvernance de l'agence, nouvellement dirigée depuis début juillet 2022 par la Lettonne. "*En termes de travail sur place avec les autorités grecques, il y a des progrès sur le terrain* », « *une nouvelle proposition de loi pour garantir un système de surveillance solide*" du traitement des demandeurs d'asile en Grèce. La Grèce, de son côté, a toujours démenti tout refoulement illégal à ses frontières. Le ministre grec des Migrations a indiqué jeudi 28 juillet 2022 qu'il n'avait lu que "*le résumé*" du rapport de l'Olaf, qui, selon lui, "*ne blâme pas directement la Grèce*". "*Nous avons le droit de protéger nos frontières*".

LE DRONE DE FRONTEX

La surveillance aérienne de Frontex en Méditerranée centrale "facilite les interceptions et les retours en Libye", affirment les ONG Human Rights Watch (HRW) et Border Forensics dans une analyse publiée le 1er août. Depuis mai 2021, l'agence de garde-frontières et de garde-côtes de l'Union eu-

ropéenne (UE), Frontex, déploie un drone depuis Malte. Celui-ci surveille la Méditerranée centrale. L'UE a "retiré ses propres navires et installé un réseau de moyens aériens gérés par des sociétés privées", dont le drone et des aéronefs, rappellent les deux organisations. Le drone en question a été "fabriqué par une entreprise israélienne. Il a une capacité de vol de 30 heures". Les ONG ont analysé les schémas de vol du drone. Il s'avère que celui-ci joue un "rôle crucial" dans la détection des embarcations à proximité des côtes libyennes. Or, en informant les garde-côtes libyens des données recueillies par le drone, la surveillance aérienne de Frontex facilite - sans s'y opposer - les refoulements. Les autorités de Tripoli "disposent d'hélicoptères, mais on ne les voit jamais opérer en Méditerranée centrale. Ils dépendent donc complètement des drones et aéronefs de Frontex pour la surveillance aérienne". "Plus Frontex détecte tôt l'embarcation, plus ils laissent aux Libyens la possibilité de l'intercepter". "La priorité de Frontex est de sauver des vies", se défend Frontex. Depuis toujours, l'objectif affiché par l'agence dans sa surveillance aérienne est celui de l'aide au sauvetage. "À chaque fois qu'un avion ou un drone de Frontex repère un bateau en détresse, il alerte immédiatement les centres de coordination de sauvetage maritime concernés dans la région : l'Italie et Malte, ainsi que la Libye et la Tunisie". Lorsque "des vies sont en jeu", les données partagées pour géolocaliser l'embarcation recouvrent "tous les éléments disponibles". Il peut s'agir des appels de détresse, mais aussi des "e-mails" ou des "messages" des personnes à bord, précise l'agence. Les ONG dénoncent justement la communication de ces informations aux autorités libyennes, à l'heure où les preuves de traitements inhumains et dégradants des exilés dans le pays s'accumulent (détention arbitraire, torture, viols...). De son côté, Frontex argue que la Libye dispose d'un centre de coordination et de sauvetage maritime, tout aussi reconnu officiellement par le droit international que ceux de l'Italie, Malte ou la Tunisie. Dès décembre 2018, l'UE avait même débloqué 45 millions d'euros pour soutenir l'action des garde-côtes libyens en aidant à la mise en place de ce centre de coordination et de sauvetage. En 2021, 32 425 personnes ont été interceptées par les garde-côtes libyens en mer et ramenées à terre (selon OIM). Ces personnes sont ensuite enfermées arbitrairement. Une nouvelle milice, appelée Autorité de soutien à la stabilité et créée depuis un an et demi, est impliquée à la fois dans les interceptions en mer et dans les exactions commises dans les prisons libyennes. Le 30 juillet 2021, au moins trois embarcations et plus de 228 migrants ont été interceptées et ramenées en Libye. Parmi ces embarcations, l'une d'elles se trouvait dans les eaux internationales, au cœur de la zone maltaise de recherche et de sauvetage. Or, les données de vol du drone de Frontex indique "qu'il surveillait la trajectoire du bateau, mais Frontex n'a jamais informé le navire de sauvetage non gouvernemental Sea Watch à proximité", accusent les ONG. Ce même jour, le navire Sea Watch 3 et son avion Seabird ont vu des garde-côtes libyens repoussant le canot vers le sol libyen. Un acte contraire au droit international. "Avant l'interception du bateau, un drone Frontex s'est rendu à plusieurs reprises sur les lieux et à proximité du cas de détresse ». Par conséquent, on peut présumer que Frontex est impliquée dans cette opération contraire au droit international." Sea-Watch a annoncé, en avril 2022, avoir déposé un recours en justice auprès du Tribunal de première instance de l'UE, avec l'appui de l'ONG FragDenStaat. Les services de Frontex "ont rejeté nos demandes d'informations ainsi que celles de Sea-Watch" à propos de cette journée du 30 juillet 2021, regrettent HRW et Border Forensics. Les deux ONG pointent le "manque de transparence" de l'agence, y compris sur la nature des données récoltées par le drone et ce qui en fait par la suite. Déjà, en avril 2022, le groupement de journalistes Lighthouse Reports avait passé au crible 56 interventions des garde-côtes libyens en recoupant les données des traqueurs de vol, de navigation, mais aussi les témoignages et les enregistrements radio. Dans 20 cas, "nous avons pu prouver qu'un avion Frontex volait dans le voisinage immédiat et pouvons affirmer, avec une forte probabilité, qu'ils étaient conscients du bateau en détresse", écrivent les journalistes. Dans une dizaine de cas, Frontex était même "le premier acteur" dans la détection des embarcations. Lighthouse Report concluait alors à un "rôle direct" de Frontex dans les interceptions en mer.

<https://www.hrw.org/news/2022/08/01/eus-drone-another-threat-migrants-and-refugees>

<https://www.lighthousereports.nl/investigation/frontex-in-the-central-mediterranean/>

APPEL DES ONG

Les ONG dernières ont publié un communiqué mercredi 3 août 2022 appelant l'Union européenne (UE) à reprendre ses activités de recherche et de secours pour les aider à répondre à l'afflux de migrants pendant l'été. Les organisations demandent *"aux États membres et aux États associés de l'Union européenne de mettre en place une flotte de recherche et de sauvetage adéquate, dirigée par les États, dédiée et proactive en Méditerranée centrale, ainsi qu'une réponse rapide et adéquate à tous les appels de détresse, et un mécanisme de débarquement prévisible des personnes rescapées"*. Le sauvetage des migrants a été laissé à la discrétion des États. Or, les ONG déplorent le fait que les pays ignorent les appels de détresse, voire travaillent avec les autorités libyennes pour y renvoyer les migrants. *Nous ne pouvons pas combler le vide laissé par l'absence de flotte étatique de recherche et de sauvetage, face à l'étendue des besoins ; il est plus que nécessaire d'accroître la capacité de secours en Méditerranée centrale »* pour MSF. *La suppression des moyens européens de recherche et de sauvetage adéquats et compétents dans les eaux internationales au large de la Libye s'est avérée meurtrière et inefficace pour prévenir les traversées dangereuses »* pour SOS MEDITERRANEE. *« Tandis que les autorités européennes refusent de remplir leur devoir de sauvetage en mer, elles retardent également le débarquement des personnes secourues par les ONG. Cette attente inutile épuise les personnes secourues : elles ont survécu à la Méditerranée, mais plutôt que de trouver la sécurité, elles doivent attendre pendant des jours devant les portes closes de l'Europe pour que leurs droits humains soient respectés »*, pour SEA-WATCH.

<https://sosmediterranee.fr/communiqués-et-declarations/sosmediterranee-msf-seawatch-juillet-2022/>

SEA-WATCH 3

Les autorités italiennes ont autorisé jeudi 28 juillet le navire humanitaire à jeter l'ancre à Tarente dans le sud du pays. Les humanitaires, qui réclamaient depuis lundi un port de débarquement, se disent soulagés. Cependant, le Sea Watch 3 naviguait, au moment de l'annonce, près des côtes siciliennes et ne se trouvaient pas à proximité de la péninsule. Pour atteindre ce port, presque deux jours de navigation sont nécessaires. "Plus d'heures inutiles que les personnes à bord doivent endurer dans la chaleur". 439 exilés sont toujours à bord. Après une semaine en mer, les naufragés et l'équipage ont accosté dans le port de Tarante, en Italie.

GEO-BARENTS

Il a pris en charge 659 exilés (dont 150 mineurs) lors de 11 opérations. L'équipage demande depuis plus d'une semaine l'autorisation d'accoster en Italie, en vain. Treize demandes ont été envoyées par l'équipage aux autorités italiennes et maltaises. Toutes sont restées sans réponse. La situation à bord est exceptionnelle : jamais le navire humanitaire n'avait accueilli autant de personnes. Et de très nombreuses nationalités cohabitent : personnes originaires du Bangladesh, d'Égypte, de Syrie, de Palestine, d'Érythrée, du Maroc, du Tchad, du Soudan, du Soudan du sud, de Somalie, de Sierra Leone, de Gambie, de Guinée et de Côte d'Ivoire. La grande majorité sont des hommes et 60 femmes se trouvent à bord. "Parmi les personnes, certaines sont parties de chez elles depuis très longtemps, parfois plusieurs années. Donc elles se demandent vraiment quand tout cela va se terminer." Les exilés ont été répartis sur trois ponts du navire et l'équipage a dû s'organiser pour augmenter la présence des équipes sur ces trois espaces de vie. Comme à chaque épisode d'attente à bord d'un navire humanitaire, la journée de l'équipage est en bonne partie occupée par la distribution de la nourriture, le maintien de la propreté des lieux et l'organisation d'activités pour occuper les exilés. "Le matin, on fait un peu de sport en musique. On essaye aussi d'organiser des cours de français, d'italien et d'anglais. Ce qui marche plutôt bien, c'est qu'on leur donne des cartons pour qu'ils essayent de construire des jeux de dames et de backgammon. On distribue aussi des cartes". De quoi occuper les exilés quelques heures. Mais cela n'est pas suffisant pour les aider à surmonter leurs angoisses, quand la plupart ont été détenus dans des prisons libyennes "de quelques mois à

quelques années". Ne supportant plus d'attendre, alors que les côtes italiennes se dessinent parfois au loin, deux personnes en détresse psychologique ont menacé de se jeter à l'eau. La chaleur actuelle rend la situation encore plus difficile à supporter. "Actuellement, on utilise le pont supérieur du bateau qu'on occupe que quand on a plus de 600 personnes à bord. On a mis des bâches pour procurer de l'ombre aux personnes qui s'y trouvent mais, sur ce pont, il fait très chaud l'après-midi". Heureusement, le navire ne risque pas de manquer d'eau car le Geo Barents dispose de son propre système de désalinisation et de purification de l'eau pour rendre potable l'eau de mer. En revanche, le niveau des stocks de nourriture commence à inquiéter l'équipage. "On a encore de quoi tenir quelques jours mais la situation ne peut pas s'éterniser." Enfin, après 9 jours d'attente, Jeudi 4 août 2022, le navire humanitaire affrété par Médecins sans frontières (MSF) a finalement reçu l'autorisation d'accoster à Tarente, en Italie.

OCEAN VIKING

L'Ocean Viking, de SOS Méditerranée, a secouru 387 migrants en Méditerranée centrale. Il demande depuis plusieurs jours l'autorisation d'accoster en Italie, en vain. *"Ils restent à l'extérieur sur le pont pour échapper à la chaleur accablante et à la foule, et ils montrent des signes croissants d'épuisement"*, a alerté la cheffe de l'équipe médicale. Les 387 migrants à bord de l'Ocean Viking ont finalement pu débarquer à Salerne, en Italie, lundi 1^{er} août 2022.

ASTRAL

Quarante personnes ont été sauvées d'un naufrage par le navire Astral de l'ONG espagnole OpenArms, vendredi 12 août 2022, à 25 kilomètres environ au sud de l'île italienne de Lampedusa. Le sauvetage s'est déroulé dans des conditions chaotiques, *"avec un vent fort et une mauvaise mer"* *"Après de nombreuses tentatives pour les sécuriser, le bateau surchargé a chaviré.* Dans ce contexte d'urgence, toutes les personnes ont néanmoins pu être secourues des ressortissants érythréens et soudanais. Parmi eux, on dénombre deux enfants. *"Tout le monde est sain et sauf et a été transféré sur le navire des garde-côtes italiens"*. Les garde-côtes italiens avaient aussi envoyé des sauveteurs à l'eau, aux côtés de ceux de l'ONG. La veille, l'avion SeaBird2 de l'ONG Sea-Watch avait déjà repéré l'embarcation à la dérive, dans la zone de sauvetage de Malte. Les équipes de Sea-Watch avaient alors *"alerté les autorités, en vain, pour aller les secourir"*. *"Si aucun navire de sauvetage civil n'avait été sur place, ces personnes se seraient noyées"*. Depuis 2015, cette ONG : OpenArms, comptabilise 26 500 personnes migrantes secourues suite à des naufrages.

UNION EUROPÉENNE

COUR DE JUSTICE DE L'UE, LE NOMBRE DE PERSONNES SUR UN NAVIRE HUMANITAIRE N'EST PAS UN MOTIF D'IMMOBILISATION

Les relations entre les ONG faisant du sauvetage en mer et les autorités italiennes ont souvent été houleuses ces dernières années en raison des blocages de navires dans les ports italiens. La situation avait atteint un point critique en juin 2021, quand cinq navires avaient été immobilisés dans différents ports. Les autorités italiennes avaient justifié ces immobilisations par des arguments

portant sur des questions techniques et en invoquant "le grand nombre de personnes récupérées, qui dépasse le nombre autorisé" et qui aurait constitué "un grave danger pour le navire et l'équipage". L'organisation allemande Sea-Watch a lancé deux recours devant la justice italienne après que les capitaineries des ports de Palerme et de Port-Empédocle, en Sicile, ont immobilisé deux de ses navires, qui avaient secouru des migrants en Méditerranée et les avaient amenés en Sicile au cours de l'été 2020. Dans un arrêt rendu lundi 1^{er} août 2022, la Cour de justice de l'Union européenne a statué sur l'immobilisation des navires humanitaires, estimant que **seul un risque manifeste** pour la sécurité, la santé ou l'environnement **peut justifier leur blocage**. Sea-Watch s'est félicité du jugement, affirmant qu'il offrait une sécurité juridique aux ONG et "une victoire pour le sauvetage en mer". "Le fait que les contrôles des autorités portuaires puissent continuer à avoir lieu sur les navires des ONG est une bonne chose. Après tout, ils sont destinés à assurer la sécurité des navires, ce qui est important pour nous. Les contrôles arbitraires, par contre, doivent enfin prendre fin".

COUR DE JUSTICE DE L'UE : REGROUPEMENT FAMILIAL ET DEMANDE D'ASILE POUR DES JEUNES EXILES

Quatre décisions de la Cour de justice de l'Union européenne, rendues publiques le 1er août 2022, étendent les conditions d'accès au regroupement familial ainsi qu'à la demande d'asile pour des jeunes exilés, et ce qu'ils soient mineurs non-accompagnés ou devenus récemment majeurs. Une : "une avancée majeure" est le recours contre un refus de regroupement familial via Dublin : Un mineur se trouvant dans un pays peut demander d'être réuni à ses parents qui sont dans un autre pays. Devenir majeur au cours de la demande d'asile des parents n'est plus un obstacle au regroupement familial. "*Cela met sur un pied d'égalité tous les mineurs souhaitant rejoindre leurs parents, peu importe la durée de traitement de la demande d'asile de ces derniers...*". Les enfants ont le droit de demander l'asile dans un pays différent de celui où les parents sont réfugiés.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET CONTROLE LES FLUX MIGRATOIRES

Cinq millions d'euros d'argent public européen ont servi à développer un projet (Itflows), d'intelligence artificielle visant à anticiper les mouvements migratoires. Prévu pour un déploiement à partir d'août 2023, cet outil est en phase de test. Il est jugé "préoccupant" par plusieurs experts, dont la directrice associée du laboratoire Droit des réfugiés à l'Université de York (Canada). Elle considère qu'il "*normalise le recours à des technologies à haut risque comme des logiciels d'analyse prédictive pour anticiper les mouvements des personnes traversant les frontières*". Il y a "*un risque important que des informations se retrouvent entre les mains d'États ou de gouvernements qui les utiliseront pour implanter davantage de barbelés le long des frontières*", estime un analyste pour le Conseil danois pour les réfugiés. Les informations fournies pourraient servir, si elles devaient être utilisées "*à mauvais escient*", à "*stigmatiser, discriminer, harceler ou intimider des personnes, en particulier celles qui sont vulnérables comme les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile*". "*Les États membres pourraient utiliser les données fournies pour créer des ghettos de migrants* ». Il y "*risque d'identification physique des migrants*", ainsi que de "*discrimination sur la base de la race, du genre, de la religion, de l'orientation sexuelle, d'un handicap ou de l'âge*". Le recours à l'intelligence artificielle "*expose les migrants à des violations de leurs droits, y compris le droit à la vie privée, le droit de ne pas être discriminé et le droit de demander l'asile*". "*En investissant de plus en plus dans la surveillance et la technologie de l'IA, les agences frontalières et les décideurs politiques font également le choix de ne pas investir ces ressources dans les opérations de sauvetage et la création de voies de passage sûres*". "*Nous avons besoin de lois et de politiques plus fortes qui protègent solidement le droit international de migrer et de demander l'asile*".

ALLEMAGNE

En Allemagne, 350 000 Ukrainiens sont actuellement enregistrés comme étant à la recherche d'un emploi. Si 90 % des personnes interrogées disent vouloir trouver un emploi, seule la moitié d'entre elles y est parvenue. Certains n'ont ainsi toujours pas réussi à obtenir les papiers nécessaires pour travailler légalement dans le pays. D'autres n'ont pas réussi à trouver de travail dans leur domaine par manque de postes disponibles ouverts aux anglophones. 83 % de responsables des ressources humaines dans diverses entreprises ont affirmé que le manque de compétences en allemand est le principal obstacle à l'embauche. De nombreux Ukrainiens de l'est du pays ont appris le russe plutôt que l'anglais. Ce manque de compétences linguistiques a conduit un tiers des Ukrainiens interrogés par l'IFO à accepter un travail inférieur à leur niveau de qualification. Plus de 85 % des ukrainiens réfugiés interrogés ont, soit un diplôme universitaire, soit une formation professionnelle. Mais, pour travailler dans de nombreuses professions réglementées en Allemagne, les candidats doivent faire reconnaître leurs qualifications par les autorités. Sans cette reconnaissance officielle de leurs certificats ukrainiens, ils ne sont pas autorisés à occuper ces emplois. Les employeurs allemands redoutent que les réfugiés ne s'engagent pas à long terme, beaucoup souhaitant retourner en Ukraine dès que la situation sécuritaire le permettra. Environ la moitié des six millions de réfugiés ukrainiens qui ont fui le pays depuis le début de l'invasion sont déjà rentrés chez eux. Et la rentrée scolaire, le 1er septembre, pourrait être un facteur décisif supplémentaire pour motiver de nombreux réfugiés ukrainiens actuellement en Allemagne à retourner chez eux. Or les entreprises allemandes ont tendance à éviter un turn-over, en particulier s'agissant du personnel qualifié. Elles ne sont souvent pas intéressées par des embauches temporaires, mais préfèrent des relations de travail stables avec une perspective à long terme.

Après presque six mois de guerre, en Allemagne, la solidarité diminue

Plus de 915 000 Ukrainiens sont désormais enregistrés en Allemagne. Fin juin, selon l'Agence fédérale pour l'emploi, plus de 353 000 personnes étaient officiellement à la recherche d'un emploi. Les initiatives privées et non gouvernementales comme "Unterkunft Ukraine" (Hébergement pour l'Ukraine, intermédiaire entre les nouveaux arrivants et des particuliers, a réussi à trouver quelque 44 000 lits pour les réfugiés ukrainiens. La bureaucratie vient toutefois souvent compliquer les choses. "Certains districts, comme celui de Mettmann (près de Düsseldorf, dans l'ouest de l'Allemagne, ndlr) ou celui de Potsdam (près de Berlin, ndlr), ont maintenant gelé les enregistrements. Cela signifie que même si un logement privé est trouvé, les réfugiés ne peuvent pas y prétendre et doivent retourner dans leurs centres d'hébergement communaux surpeuplés pour avoir droit à l'aide de l'État". Ce gel des enregistrements s'applique également à plusieurs districts du Brandebourg, autour de la capitale, ainsi que dans des régions entières comme la Bavière ou la Saxe, qui ont accueilli un très grand nombre de déplacés au cours des premiers mois de la guerre. Ces personnes avaient ensuite été réparties sur l'ensemble du pays pour partager le coût des aides sociales entre les régions et éviter que les écoles, les hôpitaux et les autorités locales soient surchargés. Une personne est tenue de trouver un logement dans la zone où elle est enregistrée. "Si des réfugiés se sont déjà inscrits dans des grandes villes, ils ne peuvent pas simplement partir vers les zones rurales d'une autre région, puisqu'ils ne pourraient plus bénéficier de l'aide sociale, même si la situation y serait moins tendue pour trouver un logement." Pour Unterkunft Ukraine, l'Allemagne doit réussir à faire preuve de plus de souplesse dans sa gestion des réfugiés.

ESPAGNE

Mardi 9 août, le corps d'un migrant a été trouvé par les services de secours espagnols dans un canot qu'ils avaient ramené à terre quelques heures auparavant. À 19h50 ce jour-là, les sauveteurs avaient été alertés d'une embarcation en détresse, à environ sept kilomètres à l'ouest de Grande Canarie. À leur arrivée sur place, quelques passagers souffraient de déshydratation et d'épuisement. Mais les 61 occupants, tous sains et saufs, avaient rapidement été transférés au port d'Arguineguín. C'est une fois le débarquement terminé, et alors que la police procédait à

l'enregistrement des nouveaux arrivants, que certains passagers ont évoqué la disparition d'une 62e personne. Les autorités ont alors inspecté plus en détails l'embarcation, et ont découvert le corps d'un exilé, caché sous un tas de vêtements. Malgré la dangerosité de cette traversée, les exilés, poussés par la quête d'une vie meilleure ou fuyant les persécutions, sont toujours plus nombreux à s'engager sur cette route. Selon le ministère espagnol de l'Intérieur, entre le 1er janvier et le 15 juillet, 9 308 migrants sont arrivés aux Canaries, soit 27 % de plus que sur la même période l'an dernier.

Presqu'un an après le retour au pouvoir des talibans à Kaboul, quelque 300 Afghans ayant travaillé pour l'Espagne sont arrivés à l'aéroport de Madrid mercredi 10 août 2022 dans la soirée. Ils étaient menacés de représailles par les islamistes pour avoir travaillé pour l'armée ou l'ambassade espagnoles. Le gouvernement va maintenant « *aider ces gens à s'intégrer, considérant qu'il sera difficile pour eux de retourner en Afghanistan dans un futur proche* ». Madrid avait réussi à évacuer plus de 2 000 personnes avant que les soldats américains ne quittent l'aéroport de Kaboul. Depuis, quelques vols ont ramené plusieurs centaines d'Afghans en Espagne, qui sont passés pour ce faire par d'autres pays, comme le Pakistan, la Turquie et l'Iran.

<https://www.ouest-france.fr/europe/espagne/un-nouveau-vol-de-refugies-afghans-est-arrive-en-espagne-95813200-627e-4f8d-b32d-43477266b7e9>

Nouvelle loi pour intégrer les migrants au marché du travail

L'Espagne fait un pas de plus pour l'intégration des migrants sur son territoire. Approuvée par le gouvernement espagnol et prévue pour une entrée en vigueur d'ici la fin du mois d'août, une vaste réforme entend faciliter l'entrée sur le marché du travail et l'installation légale de milliers de personnes étrangères dans le pays. Parmi les objectifs de cette nouvelle législation : pallier le manque de main-d'œuvre dans certains secteurs clés de l'économie espagnole, mais aussi sortir du "cercle vicieux bureaucratique" avec lequel se battent de nombreux exilés. Jusque-là, ces derniers ne pouvaient travailler légalement sans présenter de titre de séjour. Mais il leur était impossible, dans le même temps, de prétendre à ce titre de séjour sans justifier d'un travail légal. Les exilés en situation irrégulière mais qui peuvent justifier d'un séjour dans le pays d'au moins deux ans pourront obtenir un titre de séjour de 12 mois, à une condition : effectuer une formation dans les secteurs qui manquent de main-d'œuvre. À savoir, le tourisme, les transports, l'agriculture et la construction. Cela pourrait profiter à plus de 30 000 personnes. Les personnes étrangères intéressées pourront désormais demander une autorisation de travail de quatre ans. Ce document permet à la personne concernée de travailler jusqu'à neuf mois par an, mais elle aura l'obligation de rentrer dans son pays après chaque saison de récolte. Au bout de quatre ans, s'ils remplissent toutes les conditions demandées, les travailleurs pourront demander un permis de travail et de séjour de deux ans. La réforme prévoit aussi d'actualiser tous les trois mois une liste d'employeurs espagnols qui rencontrent des difficultés à trouver du personnel. Et ce, afin de faciliter l'embauche et de la rendre plus rapide. La nouvelle loi apporte un changement fondamental pour les migrants concernés, car le titre de séjour acquis par le procédé du regroupement familial inclut désormais un permis de travail. Les critères pour bénéficier du regroupement familial ont, par ailleurs, été assouplis pour les mineurs, les personnes en situation de handicap et de vulnérabilité. La réforme autorise désormais les étudiants étrangers à travailler tout en poursuivant leurs études, à hauteur de 30 heures par semaine maximum. Là encore, ceci était jusqu'ici impossible. Une fois leur diplôme obtenu, les personnes dans ce cas pourront rester une année de plus en Espagne, sans avoir à demander un permis de travail. Une nouvelle reconfortante pour les jeunes, mais aussi utile à l'économie espagnole, qui pourra "*bénéficier du talent des étudiants étrangers formés au sein de ses universités*". Avec cette nouvelle loi, l'Espagne semble garder le cap qu'elle s'est fixée il y a peu : celui d'assouplir encore un peu plus ses critères d'accueil aux migrants. Les délais de traitement des dossiers ont été raccourcis, les renouvellements des permis de séjour facilités, ainsi que l'accès au travail des mineurs devenus majeurs. La mesure peut profiter actuellement à 7 000 migrants. Bien que ces réformes soient dans leur ensemble bienvenues, pour certains experts, elles restent tout de

même limitées. Car le gouvernement de Pedro Sanchez estime que le pays doit accueillir au moins 200 000 migrants chaque année pour compenser les départs à la retraite de sa population vieillissante. En 20 ans, le nombre de travailleurs étrangers est passé de 1,4 à 2,4 millions, soit une moyenne de 70 000 tous les ans, selon l'Institut espagnol de la statistique (INE). Des chiffres bien au-delà de ceux des personnes concernées par la nouvelle législation.

GRECE

Le 20 juillet 2022, deux personnes seraient portées disparues après un refoulement opéré par les garde-côtes grecs, selon des témoignages recueillis par la plateforme d'urgence Alarm Phone. Ces pratiques illégales sont de plus en plus documentées en mer. Mais cette fois-ci, une violence particulière aurait été déployée à terre : les agents auraient remis à l'eau le groupe d'exilés, qui avait pourtant déjà atteint le sol de l'île grecque de Rhodes.

Vendredi 5 août 2022, 122 migrants ont été secourus au sud de l'île de Rhodes, alors que leur bateau menaçait de chavirer. C'est le Centre unifié de coordination de recherche et de sauvetage, informé d'une embarcation en détresse dans la zone, qui a coordonné l'opération dans la soirée. Partis des côtes turques, les passagers ont d'abord été récupérés "en toute sécurité" par un cargo battant pavillon des Îles Marshall. Ils ont ensuite été transférés sur un patrouilleur des garde-côtes grecs puis transportés vers le port de Kos, plus au nord. Les nationalités des naufragés n'ont pas été précisées mais, suite à ce sauvetage, une enquête préliminaire a été lancée par l'Autorité portuaire de l'île. D'ordinaire peu empruntée, cette route migratoire en mer Égée connaît ces derniers mois une sensible augmentation des passages de migrants. Entre le 1er janvier et le 25 juillet 2022, 230 personnes au total ont débarqué sur l'île de Rhodes, contre 26 l'année dernière, à la même période. Une fois sur ce territoire, il est très difficile pour les migrants de survivre à Rhodes qui ne compte actuellement aucune association d'aide aux migrants, probablement en raison du peu d'arrivées d'exilés sur l'île.

Samedi 6 août 2022, les ONG ont alerté sur un premier groupe de 32 adultes et 8 enfants coincés sur l'îlot. Ces derniers rapportent avoir subi une série de violences de la part des garde-côtes grecs et turcs dans les quinze derniers jours. D'abord, "la police grecque nous a battus et nous a ramenés en Turquie", ont témoigné les membres de ce premier groupe auprès d'Alarm Phone. Ensuite, les garde-frontières turcs "nous ont mis dans des casernes militaires, puis nous ont jetés sur l'une de ces îles grecques, pour la deuxième fois, sans nourriture ni eau". Trois personnes seraient mortes des suites des violences et du refoulement. La première, un homme syrien, serait décédé suite aux blessures infligées par les coups des garde-frontières sur le sol grec. Les deux autres victimes auraient été forcées de nager jusqu'au rivage turc et se seraient noyées, poursuit le média, corroborant les dires du groupe. L'enquête menée par les journalistes leur a permis d'identifier les noms de ces deux personnes : il s'agirait de deux jeunes hommes de 17 et 23 ans, tous deux originaires d'Alep.

Dans la nuit du 6 au 7 août 2022, un second groupe a été emmené sur cet îlot. Le groupe initial s'est alors agrandi à 70 personnes. Parmi ces exilés, on compte désormais au moins une femme de 70 ans atteinte de diabète, trois femmes enceintes et douze enfants.

Une petite-fille de cinq ans est décédée, piquée par un scorpion, sur un îlot de l'Evros où un groupe de 70 personnes est bloqué depuis un refoulement par les gardes-frontières grecs. La morsure a eu lieu dans la nuit du 8 au 9 août 2022. Une seconde fillette, sa grande sœur, est menacée. Celle-ci a également été piquée par le scorpion, et son état est grave. *"Nous avons besoin d'un hôpital. Si personne n'agit pour l'aider, elle va mourir comme sa petite sœur". "Où est l'humanité dans la mort d'une fille qui n'a pas atteint ses six ans, après avoir vécu la guerre et l'oppression en Syrie et en Turquie, et maintenant à la frontière grecque ?"*

Jusqu'à 50 personnes sont toujours recherchées, mercredi 10 août 2022, par les autorités portuaires grecques après qu'un bateau de migrants a coulé la veille dans le sud-est de la mer Égée. *"Selon les déclarations de 29 personnes secourues, il y avait sur le bateau 80 personnes, donc jusqu'à 50 personnes sont portées disparues"*. Les rescapés sont originaires d'Afghanistan, d'Iran et

d'Irak. Quatre navires qui naviguaient dans la zone du naufrage, deux patrouilleurs des garde-côtes et un hélicoptère de l'armée de l'air grecque, participent aux recherches des disparus.

Les ONG HumanRights360 et Greek Council for Refugees ont déjà saisi la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) sur une demande urgente de mesures provisoires, la semaine dernière. Celle-ci l'a validée dans la foulée. Elle ordonne donc au gouvernement grec de veiller à ce que le groupe ait de l'eau, de la nourriture et des médicaments. Surtout, elle interdit tout refoulement et exige que leurs demandes d'asile soient enregistrées. Mais, pour l'heure, les ONG n'ont constaté aucune mobilisation des autorités. Depuis plusieurs mois, les saisines de la CEDH par les ONG sont quasi systématiques lorsque des personnes se retrouvent coincées sur des îlots de l'Evros. Les équipes de Frontex ont également été contactées par Alarm Phone. En vain pour le moment.

HONGRIE

Un véhicule transportant quinze exilés s'est enflammé après en avoir percuté un autre, dans la nuit de vendredi 6 août 2022 à samedi. Le véhicule dans lequel ils avaient pris place 15 passagers ne s'est pas arrêté à un poste de contrôle de police, près du village hongrois de Bocşa, à 122 kilomètres au sud de Budapest. Dans sa course, il en a percuté un autre, avant de s'enflammer. Deux personnes sont décédées sur les lieux du drame, peu après 2h du matin, tandis qu'une troisième est morte plus tard à l'hôpital, où les onze autres occupants, blessés, ont également été transférés. Selon la police, cet accident a été causé par un passeur qui serait le conducteur du véhicule. Ce ressortissant géorgien, soupçonné de traite d'êtres humains et de négligence ayant entraîné un accident de la route mortel, a été arrêté. Les migrants se rassemblent près de la frontière hongroise dans l'espoir de traverser le pays des Balkans et de se déplacer plus à l'ouest en Europe. Dans cette zone, beaucoup sont confrontés à l'errance, à la violence des passeurs mais aussi à celle des policiers. D'après un conseiller du premier ministre, 57 000 migrants ont atteint les frontières de la Hongrie depuis le début de l'année : des chiffres en forte augmentation par rapport à l'année dernière, à la même période. Et ce, malgré la politique migratoire très répressive de Viktor Orban qui a déclaré en juillet vouloir, en conséquence, mettre en place un nouvel organisme de sécurité des frontières. "*Nous aiderons la Serbie à protéger sa frontière*", a encore martelé le 4 juillet le ministre hongrois des Affaires étrangères, à Subotica (nord de la Serbie), où son homologue serbe a signé un accord bilatéral sur un nouveau régime de contrôle des frontières. "*Ces migrants sont de plus en plus dangereux, agressifs et armés. Ce n'est pas un problème de droits de l'homme mais une menace pour la sécurité des deux pays. Je voudrais qu'il soit clair pour ces personnes qui agressent nos policiers ou se comportent de manière agressive en Serbie qu'elles n'ont aucun droit d'entrer sur le territoire hongrois*", a affirmé le ministre. Pour le Premier ministre "*la migration de masse non réglementée*" est parmi les "*plus grands dangers*" qui menaceraient la société hongroise, et a averti que cela conduirait au "*mélange des races*". Rappelons que les déplacés ukrainiens sont libres de circuler dans le pays. Depuis le déclenchement de l'invasion russe le 24 février 2022, la Hongrie a accueilli 820 000 ressortissants ukrainiens.

ITALIE

A Civitanova, une ville balnéaire de la région des Marches, un vendeur ambulant nigérian de 39 ans, qui marchait à l'aide d'une béquille dû à un accident, a été tabassé à mort par un Italien de 32 ans. Personne ne l'a stoppé lorsqu'il a utilisé la béquille du Nigérian pour le frapper, avant de le plaquer au sol. Des passants ont d'ailleurs filmé l'attaque avec leur smartphone, comme si c'était un film de fiction. L'agresseur, arrêté et écroué pour homicide volontaire, n'aurait pas supporté l'insistance avec laquelle le vendeur demandait des pièces de monnaie. Son avocat précise qu'il est "*atteint de troubles psychiques*". Mais "*rien ne peut justifier un tel meurtre*", souligne la communauté africaine locale qui soutient la veuve et les enfants du vendeur. Les leaders de tous les partis politiques se sont déclarés "*indignés par ce drame*". Mais en pleine campagne électorale pour les législatives anticipées, le chef de la Ligue continue de prôner la "*tolérance zéro pour les migrants*". Tout en affirmant que "*la sécurité n'a pas de couleur et doit redevenir un droit*". Deux jours après le drame, les plantes, les fleurs, les petits mots déposés à l'endroit où le vendeur a été tué

semblent relever de l'hypocrisie.

La ville de Consenza, (Calabre), a voté, vendredi, en faveur d'une motion instaurant l'acquisition de la citoyenneté d'honneur pour les enfants nés en Italie de parents étrangers ainsi que pour ceux ayant effectué un cycle complet d'études dans le pays. Le projet avait ouvert un débat sur le droit du sol. *"Notre ville est une ville solidaire qui fonde son histoire sur les racines de l'hospitalité"*, a déclaré le Maire, vendredi 29 juillet 2022. Sa déclaration survenait en conclusion du conseil municipal qui a voté, ce jour-là, en faveur de l'obtention de la nationalité italienne pour les enfants nés en Italie de parents étrangers. Les enfants nés à l'étranger mais ayant réalisé un cycle complet d'études en Italie sont aussi concernés par cet octroi de cette citoyenneté d'honneur. La mesure a pu être acceptée car, au moment du vote, les conseillers du parti d'extrême droite Fratelli d'Italia ont quitté la salle du conseil. *"Notre ville, notre pays, ne peut pas abriter la discrimination ou l'inégalité. Nous souhaitons que ceux qui veulent devenir citoyens italiens, parce qu'ils se sentent italiens, bien qu'ils ne soient pas nés ici ou de parents italiens, puissent avoir le droit de l'obtenir sur leur demande. Nous voulons défendre les principes de paix, de liberté et d'autonomie des peuples"*. En débat depuis plusieurs mois, la mesure était décriée à droite, notamment par le parti d'extrême droite de la Ligue qui estimait qu'*"il serait illégitime d'insérer le principe du droit du sol dans le statut municipal"*. Consenza devient ainsi la deuxième ville d'Italie, après Bologne en juin 2022, à adopter une telle mesure. *"Nous ne pouvons pas nier l'existence d'un grand nombre de mineurs étrangers sur notre territoire et, par conséquent, nier leurs droits civils et sociaux ne fait certainement pas de nous une société démocratique avancée"*, avait déclaré la conseillère municipale aux Affaires sociales de Consenza, (Mouvement 5 étoiles). Selon elle, près d'un million de mineurs vivant en Italie pourraient devenir italiens en vertu du droit du sol. *"Ceux qui terminent un cycle d'études dans notre pays devraient avoir le droit de demander la nationalité italienne, a plaidé la conseillère. Abordons le problème ouvertement. Croit-on ou non au pouvoir de l'école comme facteur d'intégration ?"*

Pour les législatives du 25 septembre en Italie, l'alliance formée par le parti de Salvini, la Lega, composée de Forza Italia (droite) et Fratelli d'Italia (nationaliste), est donnée favorite aux prochaines législatives, face à une gauche fragmentée. Le jeudi 4 août 2022, le leader italien d'extrême droite, est allé sur l'île de Lampedusa pour défendre sa politique antimigrants. Il a affirmé : *"Lampedusa ne peut pas être le camp de réfugiés de l'Europe."* *"Qui a le droit de venir en Italie, vient en avion, pas sur une embarcation au risque de sa vie. Qui n'a pas le droit, ne vient pas"*. Il a déclaré souhaiter que les demandes d'asile se fassent désormais depuis des centres à partir des pays d'émigration, en Afrique du Nord, et non plus sur le sol italien. Jeudi matin, jour de la venue de l'ancien ministre de l'Intérieur, des centaines de migrants ont à nouveau été évacués pour être acheminés vers la Sicile en bateau, Salvini accusant les autorités de vouloir les "cacher" avant son arrivée.

En Italie, le bois de barques de migrants, échouées sur l'île sicilienne de Lampedusa, est transformé en violons. Ces instruments de musique naissent des mains de détenus, incarcérés dans la prison Opera, près de Milan. Rebaptisés les **"violons de la mer"**, ils seront prêtés à des orchestres internationaux pour cultiver les valeurs de la vie et la mémoire collective. Des valeurs que découvrent ou redécouvrent des apprentis luthiers condamnés à de très lourdes peines.

EUROPE

MACEDOINE DU NORD

Un camion transportant 49 migrants s'est retourné sur une route de Macédoine du Nord, jeudi 11 août 2022. L'accident a fait 35 blessés qui ont été hospitalisés dans les villes de Strumica et Gevgelija, dans le sud du pays. Les autres passagers du camion ont été envoyés dans le centre de détention de Gevgelija, dans l'attente de leur expulsion vers la Grèce. Le conducteur du véhicule,

soupçonné d'appartenir à un réseau de passeurs, n'a pas pu être interpellé et s'est enfui à pied. La porte-parole de la police, a déclaré à Associated Press que depuis le début de l'année, la police a empêché plus de 11 500 personnes d'entrer illégalement dans le pays, dont 88 % en provenance de Grèce. Au cours de la même période, la police a arrêté 62 passeurs présumés - dont 15 ressortissants étrangers. Le nombre d'arrivées de migrants a doublé par rapport à la même période l'année dernière. La plupart sont originaires du Pakistan, de Syrie et d'Inde.

ROYAUME-UNI

Les derniers chiffres des traversées de la Manche sonnent comme un échec pour Londres et Paris. Malgré des politiques migratoires toujours plus dures, de nombreux exilés continuent de tenter de rejoindre le Royaume-Uni par la mer, et y parviennent. Samedi 6 et dimanche 7 août, 513 personnes ont débarqué sur le littoral britannique à bord d'embarcations de fortune. D'après le ministère britannique de la Défense, 337 migrants répartis sur dix bateaux sont arrivés samedi, et 176 migrants, sur cinq bateaux, le lendemain. Pour un porte-parole du gouvernement, cette situation est "*inacceptable*". Afin d'y remédier, et malgré les critiques de l'opposition et de nombreuses organisations, le Royaume-Uni s'entête à poursuivre "*les préparatifs pour relocaliser ceux qui effectuent des voyages dangereux, inutiles et illégaux au Royaume-Uni*", "*dans le cadre de [son] nouveau partenariat [...] avec le Rwanda*".

Le système de demande d'asile actuel au Royaume-Uni "*ne protège pas les personnes vulnérables et les expose involontairement à un risque d'exploitation*", affirme la directrice exécutive de la Croix-Rouge britannique, au sujet du rapport co-produit avec le HCR, paru début août 2022. Dans ce document, les deux organisations mettent en lumière "*la formation inadéquate des fonctionnaires, des retards dans la prise de décision, des logements insalubres et un soutien insuffisant*". Autant de facteurs qui aggravent la vulnérabilité des demandeurs d'asile face aux phénomènes d'esclavage moderne. Il existe un mécanisme de référencement national des victimes d'esclavage moderne ou de traite au Royaume-Uni. En 2021, 12 727 personnes ont été repérées et suivies par les autorités en tant que victimes potentielles de la traite. Parmi elles, on compte des personnes nées au Royaume-Uni et des personnes exilées. On sait qu'on compte 77 % d'hommes et 23 % de femmes parmi ces victimes. 50% d'entre elles ont été exploitées à l'âge adulte et 43 % dans leur enfance. Les personnes issues du Royaume-Uni, d'Albanie et du Vietnam sont majoritaires. On retrouve aussi "un nombre important" de migrants d'Érythrée, du Soudan, d'Iran, de Roumanie, d'Irak et d'Afghanistan. Le nombre d'exilés originaires d'Érythrée et victimes de la traite, par exemple, a doublé entre 2020 et 2021. Ce recensement ne suffit pas. "*Nous constatons que des femmes sont identifiées comme potentiellement victimes de la traite lors de nos entretiens, elles sont référées au NRM, mais, ensuite, personne ne prend contact avec elles*". Le moment du dépôt de la demande d'asile est celui où les migrants font face à de "hauts risques" de se retrouver en situation d'esclavage moderne. "*Ils ont peu de liens avec la communauté, n'ont pas de repères et sont extrêmement vulnérables. Au début, ils sont souvent sans-abri, donc ils font face à beaucoup de difficultés*", analyse un fonctionnaire. Le rapport cite le cas d'un groupe de femmes albanaises, prises au piège d'un système de traite dès leur arrivée, après qu'un homme de leur communauté leur eut proposé un hébergement et de la nourriture. Lorsque les demandeurs d'asile accèdent aux hébergements officiels de l'État, ces derniers offrent peu de garantie d'accompagnement. Au-delà de l'insalubrité des lieux, les personnes potentiellement victimes n'y sont pas assez suivies. Pire, les demandeurs d'asile sont parfois placés "*dans des hébergements proches, voire avec les personnes qui constituent un risque pour eux*", pointe le rapport. Cela concerne tout particulièrement les femmes. Le HCR et la Croix-Rouge estiment que "*les décisions doivent être prises dans un délai raisonnable pour éviter des retards inutiles et permettre aux gens de commencer à reconstruire leur vie le plus rapidement possible*" et qu'*un soutien plus rapide aux personnes après qu'elles ont obtenu une décision d'asile positive pour les aider à accéder à un logement et à une aide financière*". À l'heure actuelle, la période de soutien n'est que de 28 jours. Passé ce délai, le Home Office ne délivre plus aucune aide de quelque nature que ce soit. Un délai insuffisant, selon des agents et travailleurs sociaux cités dans le rapport, pour se stabiliser dans un logement, ouvrir un

compte en banque, trouver un travail hors de tout réseau d'exploitation etc.

file:///C:/Users/miche/Downloads/UNHCR%20and%20RED%20CROSS%20-%20Destitution%20study%20_FINAL.pdf

Un an après la prise de Kaboul par les Talibans, les réinstallations d'Afghans au Royaume-Uni sont loin d'être satisfaisantes. Des milliers de personnes ayant travaillé pour des institutions ou des entreprises du Royaume-Uni demeurent bloqués en Afghanistan, un an après la prise du pouvoir par les Talibans. Dans une synthèse adressée aux parlementaires, neuf groupes d'experts sur les droits humains, parmi lesquels des ONG comme Human Rights Watch, dressent un bilan critique des deux programmes britanniques de relocalisation. D'un côté, le programme « Afghan relocations and assistance policy » a déjà permis à 10 100 Afghans de rejoindre le Royaume-Uni. De l'autre, le programme "Afghan citizens resettlement scheme", annoncé en janvier 2022, doit permettre encore 20 000 relocalisations. Mais ces deux programmes sont jugés "indûment restrictifs" dans leur application, estiment les experts. Cent neuf enseignants qui travaillaient en Afghanistan pour le British Council, une institution émanant du gouvernement britannique, sont, par exemple, toujours bloqués dans le pays. Or, tous disposent bien d'une autorisation de réinstallation au Royaume-Uni. Sauf qu'aucun moyen sûr de quitter le pays n'a encore été mis en place pour eux. *"Nous savons que nos anciens collègues vivent dans des circonstances de plus en plus désespérées"*, ont réagi officiellement les équipes dirigeantes du British Council. *"Nous avons fait pression pour que des progrès soient réalisés avec des contacts de haut niveau au sein du gouvernement britannique"*. Les défenseurs des droits humains s'inquiètent des conditions d'accueil des Afghans amenés sur le territoire britannique. Les 10 000 Afghans déjà relocalisés vivent encore, pour la plupart, dans des hébergements officiels peu adaptés, avec un manque de suivi psychologique. Or, Human Rights Watch alerte sur de graves problèmes de santé mentale chez de nombreux évacués.

Le déploiement est prévu dès cet automne : des montres intelligentes dotées d'une technologie de reconnaissance faciale vont être imposées dans tout le pays aux personnes étrangères condamnées pour infraction pénale. Le ministère de l'Intérieur britannique) et le ministère de la Justice se défendent de toute extension aux demandeurs d'asile. Mais les ONG s'en inquiètent, et pointent déjà les discriminations et atteintes aux droits qui pourraient être engendrées par une telle technologie. Les migrants condamnés pour une infraction pénale au Royaume-Uni devront, cinq fois par jour, scanner leurs visages avec des montres intelligentes fonctionnant sur la reconnaissance faciale. Les photographies des visages seront couplées à des informations telles que les noms, dates de naissance et nationalités, et recoupées avec les bases de données. Toutes ces données pourront être stockées pour une durée de six ans, et permettront une géolocalisation "24h sur 24 et 7 jours sur 7" et seront partagées entre les ministères de l'intérieur, de la Justice et la police. *"La reconnaissance faciale est connue pour être une technologie imparfaite et dangereuse qui tend à discriminer les personnes de couleur et les communautés marginalisées"*. Ce type de technologies encourage *"les violations des droits humains. Aucun autre pays en Europe n'a déployé cette technologie déshumanisante et invasive contre les migrants"*.

AFRIQUE

ALGERIE

Six personnes sont mortes, lundi 8 août, vers 4h du matin, dans un naufrage près de la plage du Grand Rocher, à Hammamet, sur la côte ouest d'Alger. Leurs corps "ont été repêchés" et "six personnes blessées, dont une femme enceinte, ont été transférées à l'hôpital de Bainem", à l'ouest d'Alger. Les seize passagers, âgés de 20 à 30 ans, étaient originaires de différents pays d'Afrique subsaharienne et d'Algérie. Ils avaient pris place à bord d'une embarcation qui devait leur permettre de rejoindre la ville espagnole d'Alicante en 16 à 18 heures. Pour réserver une place

sur ce genre de bateau, les passagers doivent payer "entre 200 000 et 300 000 dinars (1 500 euros) ce qui en fait l'option "bon marché" de la traversée. Les petits bateaux rapides, peuvent atteindre la côte espagnole en quelques heures. Y obtenir une place est bien plus coûteux : les candidats à l'exil déboursent environ 900 000 dinars (4 500 euros). Selon le ministère de la Défense, entre le 27 juillet et le 2 août dernier, les autorités ont intercepté 147 individus à bord d'embarcations de fortune.

NIGER

Dans la nuit du 6 au 7 août 2022, 143 migrants ont été interpellés par la gendarmerie sénégalaise à Fimela et Nianing, deux zones de pêche, au sud de Dakar, ont annoncé les autorités sénégalaises, mercredi 10 août. Les deux groupes étaient respectivement composés de 68 et 75 personnes tous sénégalais sauf 57 exilés. *"Un des convoyeurs a été interpellé lors des opérations. [Il] était chargé de la coordination et de l'embarquement des migrants sur la côte à destination de l'Europe contre 300 000 Fcfa (457 euros) pour chaque personne"*. Parmi les personnes qui prennent place à bord de ces embarcations de fortune, nombreux sont les Sénégalais. Bien qu'aucune statistique ne précise exactement le nombre de candidats au départ, des données publiées par l'Union Européenne affirment que le Sénégal occupait, en 2018, le 10e rang des pays d'origine représentés lors des traversées maritimes vers l'Europe. D'après le programme de recherche "Migrations entre l'Afrique et l'Europe" qui a interrogé près de 2 000 migrants sénégalais, ces derniers prennent la mer attirée par "la demande de main-d'œuvre en Europe". L'insécurité économique et les faibles revenus au Sénégal sont les deux autres facteurs majeurs cités par le panel. D'après l'étude, "les personnes les plus susceptibles de migrer ne sont ni les plus pauvres ni les plus riches. La plupart des migrants disposent de ressources économiques qui leur permettent d'assumer les coûts de la migration ; ils ont fait des études de niveau moyen ou supérieur. Cette caractéristique augmente leurs chances de trouver un emploi en Europe et renforce leur motivation dans ce sens".

MAROC

Les 14 hommes, en majorité des Soudanais, qui avaient été arrêtés le 23 juin 2022 lors d'une opération de ratissage des autorités marocaines dans le massif de Gourougou, forêt où campent des centaines de migrants dans le dénuement le plus total, près de la frontière avec Melilla, ont été condamnés, jeudi 4 août 2022, à huit mois de prison ferme pour "*appartenance à une bande criminelle d'immigration clandestine*", "*outrage à des agents de la force publique pendant l'exercice de leur fonction*" et "*désobéissance*". *"Le tribunal de première instance de Nador a condamné ces migrants à huit mois de prison ferme et 2000 dirhams d'amende (près de 200 euros), c'est un jugement très dur"*, selon leur avocat qui compte faire appel. *"Pourquoi condamner des migrants dont le seul tort était d'être réfugiés dans une forêt ? Ils n'ont pas tenté de traverser la frontière ? "* indique un membre de la section locale de l'Association marocaine des droits humains (AMDH).

TUNISIE

Les autorités tunisiennes ont intercepté 255 personnes qui tentaient de rejoindre l'Italie par la mer, dans la nuit du vendredi 5 au samedi 6 août 2022, a annoncé, dimanche, la garde nationale. L'opération a concerné 17 tentatives de départs, menées le long de la côte est de la Tunisie. Les embarcations interceptées avaient toutes pour destination, les côtes italiennes. Parmi les candidats au départ, 170 exilés provenaient de pays d'Afrique subsaharienne. Les autres étaient tous des Tunisiens, une "*somme de devises étrangères leur a été saisie*". Dès le vendredi 5 août, la garde nationale avait interpellé "*dans une opération préventive*" *cinq individus qui "s'apprêtaient à mener une opération d'immigration clandestine à partir de la côte de la province de Sousse, dans l'est du pays"*, a ajouté le porte-parole de la garde nationale.

Un naufrage au large de la Tunisie, mardi 9 août 2022, a entraîné la mort de huit personnes, dont quatre enfants et trois femmes. L'embarcation a été repérée non loin de la ville portuaire de Kraten, à l'extrémité nord de l'archipel des Kerkennah, situé à l'Est du pays. Les dernières victimes du naufrage connues à ce jour ont été retrouvées mercredi 10 août. Les secours tunisiens ont découvert les corps de trois femmes et de trois enfants. Deux corps ont été repêchés

dans la zone de recherche, parmi lesquels celui du quatrième enfant. Les sauveteurs sont parvenus à récupérer vingt naufragés lors de l'opération de sauvetage de mardi. D'après les témoignages des survivants, l'embarcation comptait 30 personnes à bord. Il manquerait donc encore au moins deux disparus. Des moyens maritimes sont actuellement déployés sur zone pour les retrouver. Les passagers étaient originaires de quatre provinces du pays : Sidi Bouzid, Sfax, Sousse et Siliana.

Le 6 août 2022, 22 personnes sont ainsi montées dans un bateau près de Monastir, au sud de Tunis. Elles ont été secourues par la marine tunisienne alors que leur embarcation se trouvait en difficulté à une dizaine de kilomètres des côtes tunisiennes. Parmi elles se trouvaient trois femmes et neuf enfants. Le 6 août 2022, les garde-côtes tunisiens ont intercepté trois tentatives de migration clandestine à partir des côtes de Monastir et interpellé 43 personnes. La majorité des migrants venait d'Afrique subsaharienne. Les trois bateaux ont été saisis ainsi que d'importantes sommes d'argent.

Le jeune gardien de but du Club Sportif Sfaxien a lui-même annoncé la nouvelle de son départ en postant un selfie sur les réseaux sociaux, alors qu'il se trouvait, samedi 6 août, à bord d'une embarcation de migrants à destination de l'Italie. Il venait d'obtenir son baccalauréat. *"J'ai choisi l'immigration clandestine à cause de l'injustice que j'ai subie en Tunisie. J'ai déposé une demande de visa et on me l'a refusée. J'ai des offres en Italie et là je suis dans un centre d'accueil"*, a expliqué le joueur depuis l'Italie dans une interview à la radio tunisienne. Le père du footballeur : *"Je n'étais pas au courant que mon fils avait décidé d'émigrer clandestinement. Il m'a appelé vendredi pour dire qu'il est arrivé en Italie. On a essayé pas mal de fois d'avoir un visa, mais en vain. Il a reçu des invitations pour effectuer des essais dans quatre clubs en Italie."*

AMERIQUES

MEXIQUE – USA

Le gouvernement américain va arrêter d'envoyer vers le Mexique des demandeurs d'asile pendant que la justice examine leurs dossiers. Cette mesure avait été mise en place sous l'ancien président Donald Trump, en 2019. Les demandeurs d'asile ne seront plus forcés d'attendre au Mexique une réponse du juge des migrations. Jusqu'à maintenant, ils se retrouvaient près de la frontière, exposés à des trafics, ou même des viols et des meurtres. Mais les ne sont pas soulagées pour autant. *« Les migrants que nous rencontrons sont frustrés et désespérés pour certains, car ils savent qu'ils ne peuvent pas obtenir l'asile s'ils ont quitté leur pays pour des raisons économiques. Et donc même avec la fin de la politique appelée "restez au Mexique", le nombre de migrants qui pourra entrer aux États-Unis va diminuer. »* Pour le moment, les dispositions mises en place au début de la pandémie pour expulser les migrants, sans qu'ils aient le temps de déposer une demande d'asile, vont continuer de s'appliquer aux frontières des États-Unis.

<https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20220810-au-mexique-la-fin-de-la-politique-migratoire-remain-in-mexico-ne-r%C3%A8gle-pas-tout>

ASIE

BENGLADESH

Un Bangladais est mort en tentant de rejoindre la France par la route des Balkans. Des passeurs auraient abandonné son cadavre dans une zone montagneuse près de la frontière entre l'Albanie et le Monténégro. Sa famille a l'intention de porter plainte au Bangladesh.

JORDANIE

La Jordanie accueille aujourd'hui quelque 675.000 réfugiés syriens enregistrés, qui ont

commencé à fuir en 2011 lors de la crise dans leur pays. Le camp de Za'atari en Jordanie, où vivent temporairement 80.000 réfugiés syriens, a célébré cette semaine son 10e anniversaire. Za'atari a été le témoin de l'esprit d'entreprise des réfugiés dès le premier jour. Déterminés à se remettre sur pied, les réfugiés ont créé près de 1.800 boutiques et entreprises dans le camp. Ces entreprises emploient environ 3.600 réfugiés. Mais elles ne fonctionnent pas en vase clos. Les entrepreneurs réfugiés collaborent régulièrement avec des entreprises et des clients de la ville voisine de Mafraq et contribuent à l'économie jordanienne et à la société d'accueil. La plupart des réfugiés syriens en Jordanie vivent dans ses villes et villages, parmi les communautés locales. Seuls 17 % vivent dans les deux principaux camps de réfugiés, Za'atari et Azraq. Près de 1.200 employés de 32 organisations internationales et jordanienes différentes travaillent dans le camp. Après 10 ans, toute une génération d'enfants a grandi sans rien voir au-delà du périmètre du camp. Le camp est devenu leur monde. Plus de 20.000 naissances ont été enregistrées depuis l'ouverture du camp de Za'atari. Le camp abrite aujourd'hui 32 écoles, 58 centres communautaires et huit établissements de santé qui fonctionnent aux côtés de la défense civile et de la police communautaire. Outre la cogestion du camp avec les autorités, le HCR et ses partenaires fournissent une protection, des soins de santé et une aide financière aux femmes, aux hommes et aux enfants du camp. Deux tiers des familles de réfugiés du camp de Za'atari se disent endettées et plus de 90 % ont déclaré avoir recours à des stratégies d'adaptation négatives telles que la réduction de la consommation alimentaire ou l'acceptation d'emplois à haut risque. L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a souligné la nécessité de trouver des solutions durables pour les réfugiés syriens.

A VOIR – A LIRE - TEMOIGNAGE

Le RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021 de la **Cimade** est paru. Les bénévoles et salariés ont accompagné, en 2021, **plus de 110 000 personnes migrantes et réfugiées** avec l'exigence d'une écoute respectueuse vis-à-vis de personnes encore plus fragilisées par la crise sanitaire. On trouve dans le rapport les activités élaborées autour de plusieurs engagements et revendications de La Cimade :

- La régularisation large et durable des personnes sans-papiers
- Un accueil digne et solidaire à nos frontières
- Un droit d'asile européen véritablement protecteur
- Un accès effectif de tous aux procédures administratives en préfectures
- La protection de tous les enfants étrangers
- La fermeture des lieux d'enfermement spécifiques aux personnes étrangères

Grâce à l'engagement de près de 2 300 bénévoles et de 137 personnes salariées, La Cimade reste une des organisations principales de solidarité active avec les personnes étrangères en France.

<https://www.lacimade.org/wp-content/uploads/2022/07/Rapport-2021%E2%80%A2web2.pdf>

TEMOIGNAGE

Des témoignages sont disponibles sur le site : <https://www.unhcr.org/fr-fr/series-thematiques.html> : « Autrefois et de nos jours » - « D'Amérique centrale, avec amour » - « >les couleurs de l'exil »